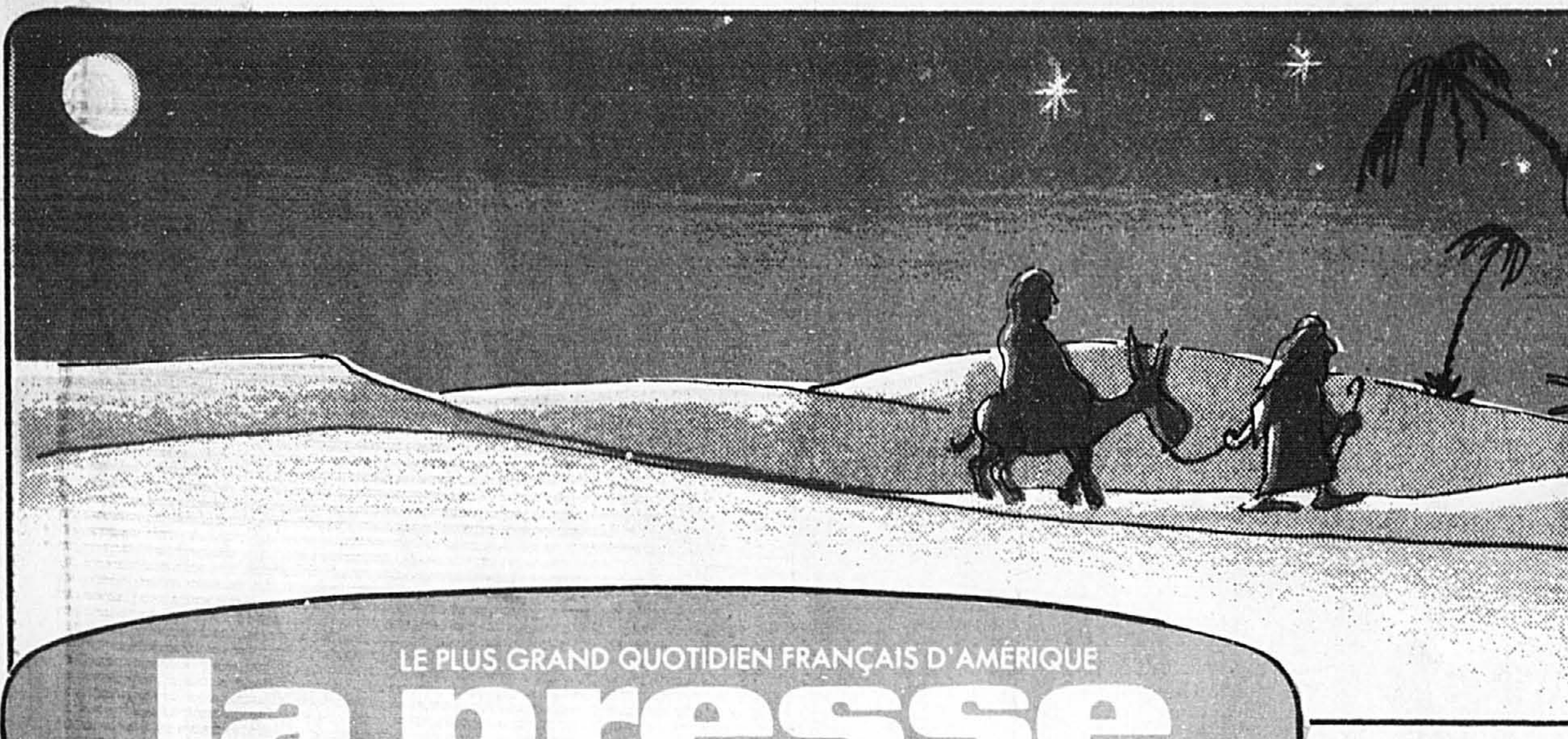




EN CE TEMPS-LÀ, NOËL, C'ÉTAIT PAS NOËL...

SI LA SUITE VOUS INTÉRESSE,
PASSEZ EN PAGE ÉDITORIALE.

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

Tél.: 384-4990

CHEZ CLOUTIER

SERGE PARENT, PHARMACIEN
1221 EST, RUE FLEURY

OUVERT DE 9h à 23h / LIVRAISON 7 JOURS

1 \$ MONTREAL, VENDREDI 24 DECEMBRE 1982, 98e ANNEE, n° 299, 118 PAGES, 9 CAHIERS

LES PLUS BELLES CRÊCHES DE MONTRÉAL

A Saint-Laurent, la tente «tee-pee», de l'église Notre-Dame-du-Bois-Franc.

page C 9



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

LE DROIT DE VETO DU QUÉBEC

TRUDEAU DIT NON À LÉVESQUE

■ Le premier ministre Trudeau refuse de relancer le débat aux Communes, comme le lui demandait M. Lévesque la semaine dernière. Il se dit toujours favorable à un tel droit pour le Québec et se dit prêt à inscrire la question à la conférence de mars prochain, si le Québec en fait la demande.

page A 10

ÉDITO UN NOËL DE CRISE PAR MICHEL ROY

LE MONDE LES MILITANTS SONT RELÂCHÉS

SOLIDARITÉ : SEPT DIRIGEANTS SERONT ACCUSÉS DE COMLOT

page F 13



AU COLISÉE NORDIQUES: 6 CANADIEN: 3

DANIEL BOUCHARD EN GRANDE FORME

Photothèque LA PRESSE page C 1



RUBINSTEIN OU LA JOIE DE VIVRE...

■ Venu d'une autre époque, celle de Liszt et de Brahms, il fut pour bien des générations « le plus grand pianiste du monde ». Il donna son premier concert à six ans, en 1893, et l'un de ses derniers à Montréal, en 1976.

page D 6

Un samedi dimanche le vendredi

Bonne lecture et Joyeux Noël !

■ Comme Noël tombe un samedi et que LA PRESSE ne publie pas en ce jour de fête, elle vous propose, en ce vendredi, son édition « samedi-dimanche » avec tous ses cahiers habituels, ses chroniques, ses reportages, Télé-presse (sauf Perspectives).



THÉÂTRE POUR ENFANTS

■ Les enfants sont en congé, c'est le moment de les emmener au théâtre. Et le choix est grand, à Montréal, au temps des Fêtes. Contre, René-Richard Cyr, dans « Arture », au Théâtre d'Aujourd'hui.

page D 4

SOMMAIRE

Annonces classées	--- B 2, C 5, F 3 à F 7
Arts et Lettres	--- D 1 à D 14, E 1 à E 5
--- Cinéma	--- D 8
Bandes dessinées	--- Z 5
Bricolage	--- F 2
Bridge	--- Z 4
Carrières et professions	--- B 2
Décès, naissances, etc.	--- F 8
Économie	--- B 1 à B 7
Echecs	--- Z 4
Etes-vous observateur?	--- F 6
FEUILLETON	--- F 3
Horoscope	--- Z 5
Le monde	--- F 13
« Mot mystère »	--- Z 5
Mots croisés	--- F 6, F 7, Z 5
Quoi faire en fin de semaine	F 12
Restaurants	--- E 6 à E 8
Sciences	--- Z 6
Sports	--- C 1 à C 7
--- Chasse et pêche	--- C 6
Télévision	--- E 4, F 8
--- Télé-câble	--- B 8
Timbres	--- Z 4
Vacances-voyages	--- Z 1 à Z 3
Vivre aujourd'hui	--- C 9




VOTRE MEILLEURE CHANCE DE DEVENIR MILLIONNAIRE À LA LOTERIE

prochain tirage le 26 décembre

4 GROS LOTS DE 1 MILLION \$

5 lots de 100 000 \$ chaque mois

sommaire

CHRONIQUE

Lysiane Gagnon : Mon plus beau cadeau de Noël.
— page A 7

PLEINS FEUX

Louis Falardeau : Gouvernement et Opposition ont plutôt mal paru.

Pierre Vennat : Selon Gilles Rhéaume, président du Mouvement national des Québécois, il faut faire l'indépendance d'ici 10 ans ou « oublier cela ».

Huguette Roberge : Pierre-Marc Johnson souhaite que Noël permette aux syndiqués du Front commun de bien regarder les autres...



Le ministre Pierre-Marc Johnson.

Mariane Favreau : Une année scolaire qui finit bien mal.

Jean Poulain : Le niveau moyen de l'inflation pourrait être ramené à 8 p. cent en 83 surtout à cause de la réduction des demandes salariales.

Gilbert Lavoie : M. Trudeau...quelle situation ironique!
— pages A 7 à A 9

JARDINAGE

Traditionnellement, c'est au temps des Fêtes qu'on donne ou reçoit des poinsettias. Il est possible, toutefois, de conserver ces plantes durant toute l'année et d'obtenir de nouvelles floraisons. Comment faire? Florian Bernard l'explique.
— page F 2

DU VIN

La principale règle, pour apprendre à mieux connaître les vins et à bien les goûter, est d'en boire de toutes sortes. La lecture est un autre de ces moyens indiqués par Jacques Benoit.
— page C 21

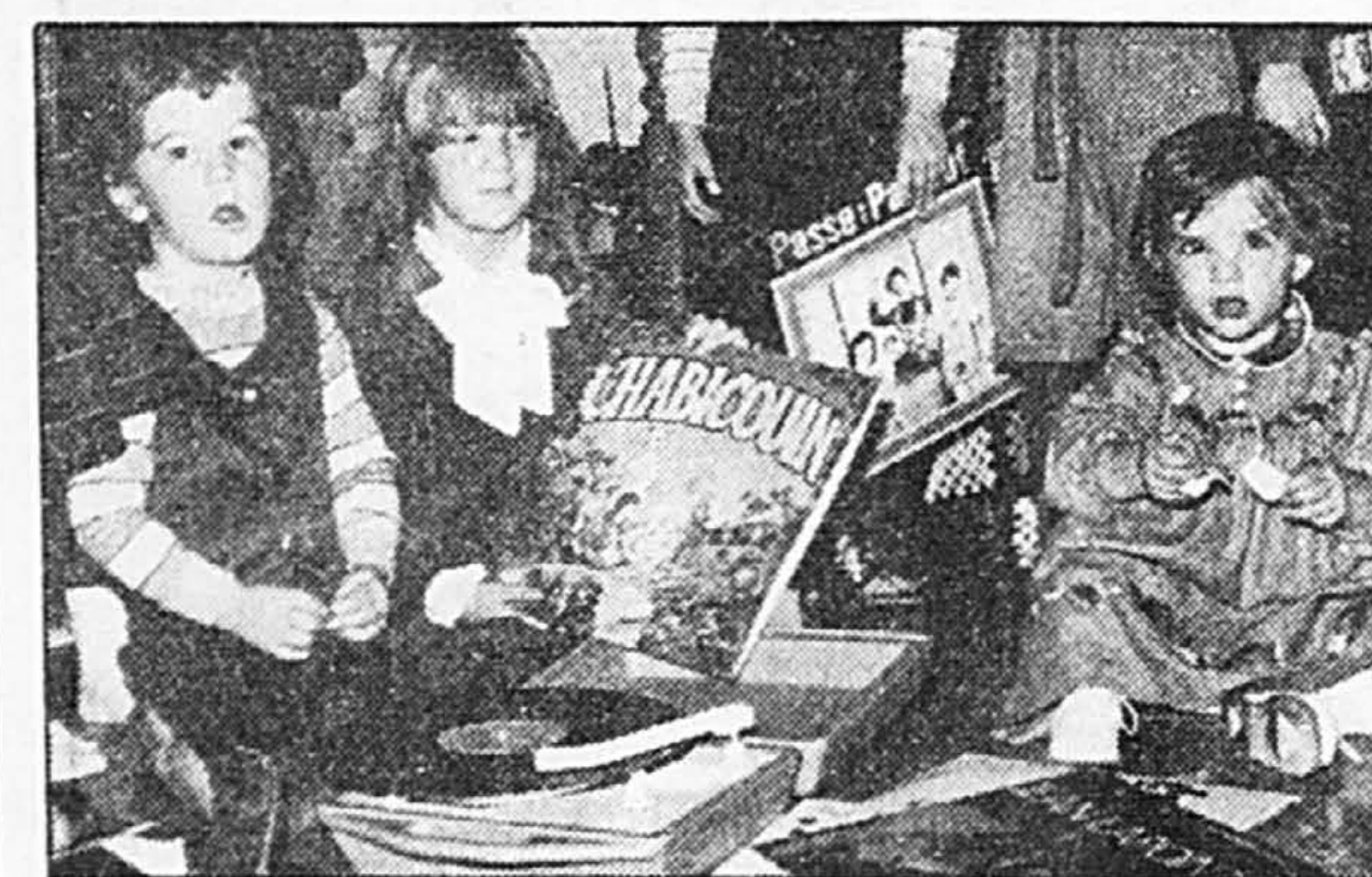
RESTAURANTS

La Pineta est un restaurant italien mais rien dans le décor n'évoque cette appartenance, bien que les plats italiens occupent la plus grande partie de la carte. Françoise Kayler, du côté de St-Léonard.
— page C 22

BRICOLAGE

Même les outils de bricolage que tout le monde connaît peuvent causer des blessures parfois fort graves. Louis Thivierge conseille de ne les utiliser que pour les travaux pour lesquels ils ont été conçus.
— page F 4

ARTS ET SPECTACLES



Le marché des disques d'enfants.
— page D 1

Alain Jessua est un réalisateur français dont on parle peu. A tort. Luc Perreault dégage les grands thèmes de ses films.
— page D 10

PHILATÉLIE

Les meilleurs timbres à thématique musicale de l'année. Nouvelles philatéliques avec Denis Masse.
— page Z 4

LE BRIDGE

Paul Godin a contribué, à divers titres pendant 50 ans, à propager le bridge et encourager la pratique de ce jeu chez les francophones. Il avoue ressentir toujours le même plaisir à se retrouver autour d'une table de bridge. Le chroniqueur André Trudelle l'a rencontré.
— page Z 4

SCIENCES

Des prototypes très peu différents du robot r2d2 de «Star War» sont déjà installés dans des usines à travers le monde. Vers 1990, il pourrait y avoir dans le monde des millions de robots.
— page Z 6

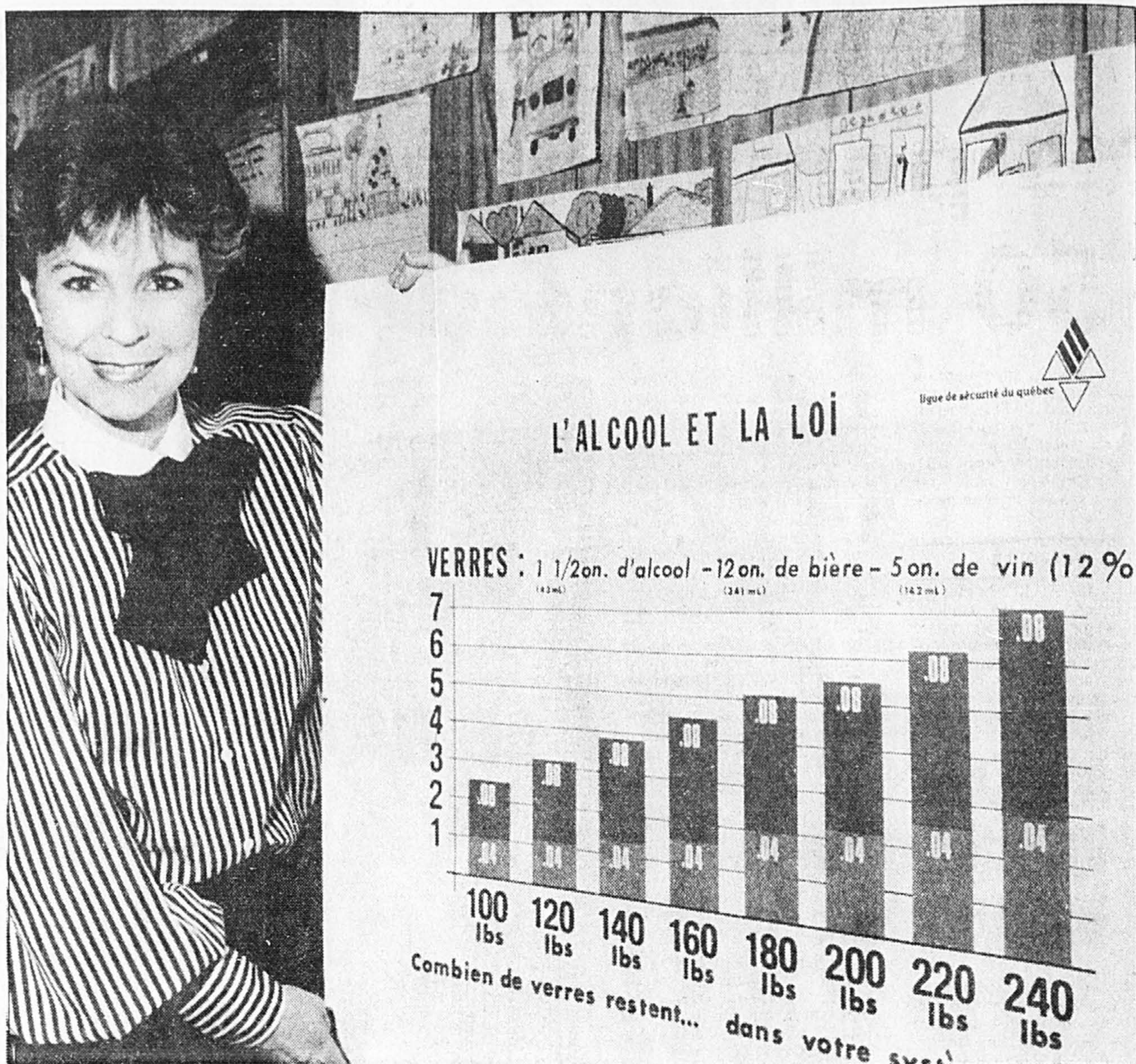
VACANCES-VOYAGE

Le Japon, pays à la fois ultra-moderne et ultra-fonctionnel, d'une infinie délicatesse et d'un raffinement sans bornes. Lysiane Gagnon en a récemment fait l'expérience.
— page Z 1

SPORTS

On ne s'ennuie plus au Forum. Réjean Tremblay explique.
— page C 2

La skieuse Gerry Sorensen, championne mondiale de descente, a été proclamée athlète féminin de l'année au Canada.
— page C 3



Suzanne Monange, de la Ligue de sécurité du Québec.

photos René Picard, LA PRESSE

LA LIGUE DE SÉCURITÉ LANCE UN APPEL À TOUS

Les messages de prudence ne s'adressent pas qu'aux autres

■ Ce soir commencent les réjouissances! Vous êtes peut-être attendus à un réveillon familial, à l'extérieur de la ville, et vous devrez conduire votre voiture. Même si vous croyez que les messages de prudence ne s'adressent qu'aux autres, prenez quelques instants pour lire ce que la Ligue de sécurité a préparé pour vous. Ce serait trop navrant qu'il vous arrive des ennuis!

ANDRÉ PÉPIN

Prenez le temps de vous assurer que votre arbre de Noël naturel est installé de façon réglementaire, c'est-à-dire loin des sources de chaleur. Vérifiez le niveau de l'eau dans le récipient dans lequel il prend place. Voilà une petite vérification qui ne prendra que quelques secondes.

Vérifiez aussi, avant de partir, si tous vos cendriers et corbeilles ne contiennent pas de mégots encore fumants. Jetez un coup d'oeil à vos appareils ménagers, à votre foyer, à votre poêle, pour vous assurer qu'ils ne constituent pas un risque d'incendie.

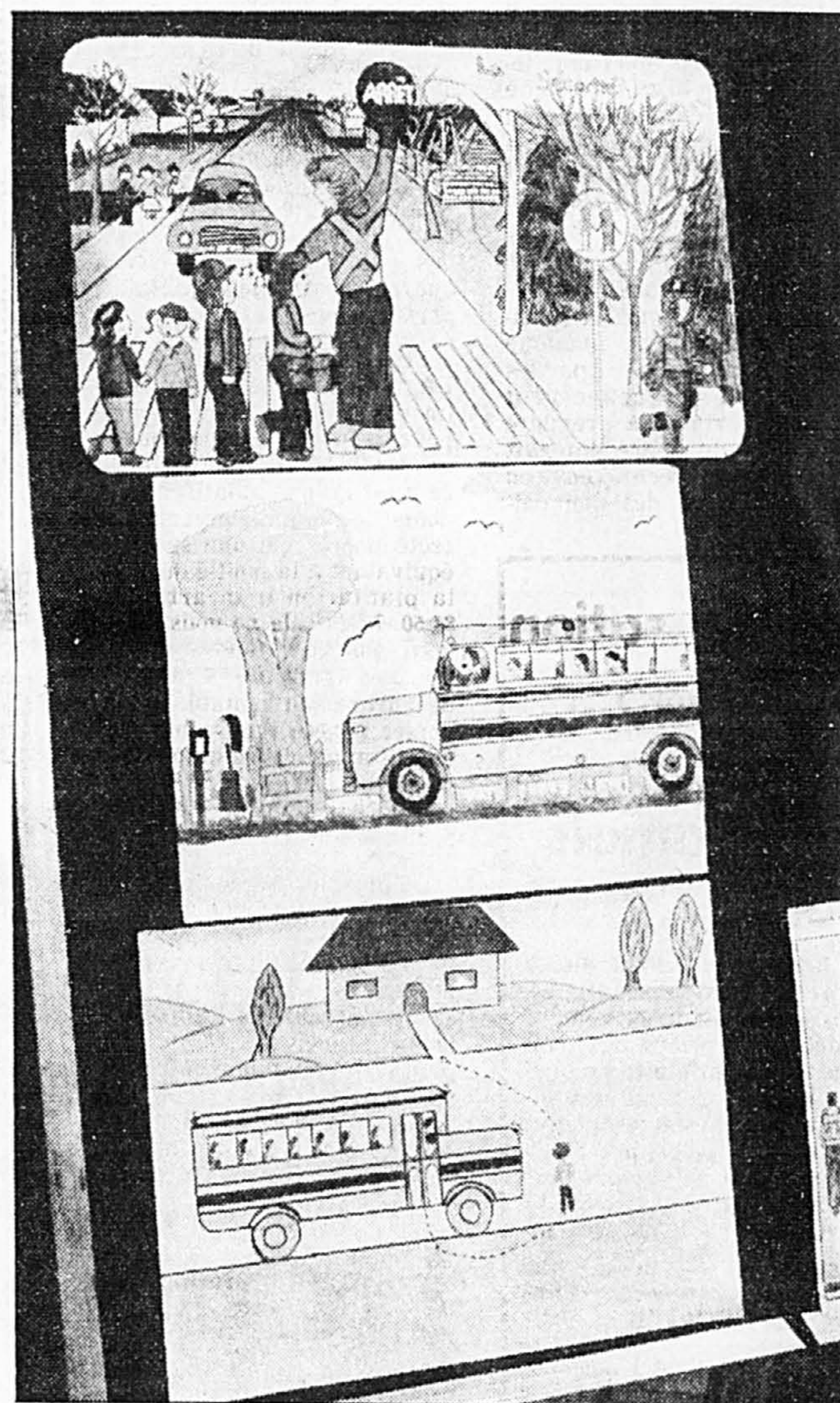
Vous partez en voyage? Assurez-vous que le coffre-arrière de votre voiture contient ces petits outils qui pourraient vous sauver la vie. Des fils de survoltage, une pelle, une bonne couverture et des treillis de dépannage au cas où vous seriez pris sur la glace ou dans la neige.

Durant les festivités, il faudra aussi vous souvenir qu'il est extrêmement dangereux de conduire en état d'ébriété. Donnez donc les clés de votre voiture à quelqu'un qui pourrait vous aider. Souvenez-vous que votre organisme digère un verre à l'heure. Alors pourquoi vous exposer à des poursuites judiciaires qui entraîneraient la révocation de votre permis? Les policiers seront intransigeants, ils nous l'ont fait savoir.

N'en veuillez pas à un ami qui vous conseille de ne pas prendre le volant. On se croit capable de tout, mais les autres ont parfois raison... De votre côté, si vous êtes sobre, n'hésitez pas à donner ce petit coup de pouce à un copain, à votre frère, votre cousin.

Des jeunes gagnants

Un dernier mot pour vous rappeler que la Ligue de sécurité a organisé un concours de dessins pour les jeunes de la province. Les enfants ont trouvé toutes sortes de façons d'illustrer ce que c'est que la sécurité routière. Annie Chapdelaine, de Jonquière, Josée Côté, de Sainte-Brigitte, Nancy Corriveau, de Saint-Malachie, Jean-Sébastien Corriveau, de Lachenaie, Marie-Josée Pépin, de Cowansville, Pascal Gagné, de Beaufort et Gaëtan Saint-Cyr, de Grand-Mère ont tous gagné des prix en argent pour leur perception de la sécurité. Ils ont compris l'importance de bien se conduire pour mieux vivre.



Les enfants ont compris l'importance de bien se conduire... pour mieux vivre.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.	285-6911	ANNONCES CLASSÉES Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: -1 Max.: -4
VENTS MODÉRÉS, DOUX
DEMAIN: VENTS MODÉRÉS, DOUX

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-4	4	Doux
Outaouais	-4	4	Doux
Laurentides	-4	4	Doux
Cantons de l'Est	-4	4	Doux
Mauricie	-2	2	Vents mod.
Québec	-1	1	Doux
La-Saint-Jean	-2	2	Doux, poudr.
Rimouski	-3	3	Ennuage, gra.
Gaspésie	-3	3	Ennuage, gra.
Bas-Caraïbe	-8	8	Ennuage, gra.
Sept-Îles	-8	8	Ennuage, gra.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-1	8	Nuageux
Edmonton	-11	-22	Neige
Regina	-16	-6	Neige
Winnipeg	-3	-2	Clair
Toronto	-1	3	Nuageux
Fredericton	-4	-15	Clair
Halifax	-0	-7	Nuageux
Charlottetown	-2	-8	Neige
Saint-Jean	-13	-4	Nuageux

La Quotidienne

Tirage d'hier **7207** Numéro-bon **994166**

États-Unis

	Min.	Max.	N.-Orléans	Min.	Max.
Boston	-2	3	20	24	
Buffalo	0	1	2	3	
Chicago	6	9	5	16	
Miami	19	24	3	7	
New York	2	4			

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	-3	-4	Madrid	0	8
Athènes	9	15	Moscou	2	4
Acapulco	22	32	Mexico	22	23
Berlin	2	2	Oslo	-	5
Bruxelles	0	4	Paris	0	5
Buenos Aires	20	29	Rome	11	13
Copenhague	-2	5	Séoul	0	4
Genève	-2	6	Stockholm	3	5
Hong Kong	14	19	Tokyo	6	17
Le Caire	14	20	Trinidad	21	31
Lisbonne	5	12	Vienne	-2	1
Londres	-1	4			

LA MOITIÉ DES POMMIERS DU QUÉBEC MOURRONT

Les pomiculteurs réclament \$50 millions d'Ottawa

■ Si le tiers des pommiers du Québec sont morts à la suite des grands froids de l'hiver 80-81, ce taux pourrait atteindre les 50 p. cent au cours des prochaines années. Ce phénomène serait attribuable aux séquelles subies par les arbres sains à la suite de ce gel.

PIERRE GINGRAS

Aussi, afin d'éviter la ruine à court terme, les 1 100 pomiculteurs du Québec ont-ils présenté le 15 décembre dernier au ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Wheeland, une demande d'aide de \$50 millions.

C'est ce qu'ont annoncé hier, à Montréal, les représentants de la Fédération des producteurs de pommes du Québec en précisant que les dommages causés par le gel ont été beaucoup plus importants que prévu. En effet, on croyait l'an dernier que seul 16 p. cent des arbres avaient été affectés par le désastre. Cependant, les inventaires effectués l'été dernier par Agriculture-Canada ont démontré, selon la Fédération, que 33 p. cent des pommiers étaient morts.

Or à la suite de cette période de froid intense, de nombreux arbres sains ont perdus quelques unes de leur branches importantes sans pour cela causer immédiatement leur mort. Il semble cependant que le sursis ne dure que quelques années. Selon les pomiculteurs, la situation est similaire dans la région frontalière Ontario-Québec, de même qu'au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse où les producteurs de pommes réclament d'Ottawa, pour leur part, une somme de \$12 millions.

Sept à dix ans avant d'être rentable

Selon M. Hertel Gagnon, le président de la Fédération, la somme de \$50 millions réclamée par les pomiculteurs du Québec peut sembler importante à première vue puisqu'elle représenterait une subvention directe d'environ \$ 50 000 à chacun des pomicul-

teurs de la province. Toutefois, cette subvention permettrait tout au plus aux producteurs de pommes d'assumer leurs paiements à l'Office du crédit agricole et de survivre en attendant que la plantation de nouveaux pommiers ne soit rentable. « En attendant, dit M. Gagnon, nous devons assumer nos dettes même si nous ne vendons presque plus de pommes. Et l'Office du crédit agricole du Québec n'a pas voulu assouplir ses exigences à notre égard... »

En effet, le Québec comptait 1,5 millions de pommiers (80 p. cent de la variété McKintosh) avant le désastre pour un chiffre d'affaires annuel de \$22 millions. Aujourd'hui la production normale qui était de 235 millions de livres est tombée à 140 millions de livres pour des revenus de \$12 millions.

La réclamation faite au gouvernement fédéral a été établie en fonction du nombre de pommiers matures détruits par le gel. Ces arbres âgés de 21 à 30 ans sont estimés selon une formule donnée à \$207.20 l'unité.

Le président de la Fédération s'en est pris en outre au ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon qui, dit-il, n'a pas respecté ses engagements. « Si le ministre Garon de concert avec le gouvernement fédéral, a décréte comme « sinistrée » la production pomicole du Québec, celui-ci n'est pas allé plus loin. Il a même refusé de rencontrer la fédération depuis six mois... ». Un autre représentant de la Fédération a d'ailleurs déclaré à LA PRESSE que le ministre Garon a décidé de ne plus faire partie du comité fédéral-provincial formé dans le but d'étudier l'étendue des pertes lorsqu'il a constaté que celles-ci beaucoup plus importantes que prévu.

Si le ministère québécois de l'Agriculture a lancé l'an dernier un programme de subventions pour la plantation de nouveaux arbres, la Fédération estime que ce n'est qu'un palliatif. « Québec donne à chaque pomiculteur affecté par le gel une subvention équivalant à la moitié du coût de la plantation d'un arbre, soit \$4,50. Mais cela ne nous fait pas vivre puisqu'il faudra de six à sept ans avant que la production de l'arbre soit rentable. Si vous versez \$50,000 à un pomiculteur, cette somme devra lui permettre de vivre en attendant que ces nouveaux pommiers produisent... », a confié M. Gagnon.

De plus, les pomiculteurs de la Colombie-britannique, de l'Ontario, des États-Unis et des autres pays n'ont pas tardé à prendre la place laissée vacante par la baisse considérable de la production locale. Si bien qu'aujourd'hui, 64 p. cent des pommes consommées au Québec sont importées. La pomme québécoise occupait 78 p. cent du marché avant le « Grand gel ».



Avant le « Grand gel », la pomme québécoise occupait pas moins de 78 p. cent du marché local. Depuis, les pomiculteurs de l'extérieur ont pris la place laissée vacante et occupent maintenant 64 p. cent du mar-

ché. La Fédération des producteurs de pommes estime que 50 p. cent des pommiers du Québec mourront au cours des prochaines années. Une conséquence des grands froids de l'hiver 80-81.

Photothèque LA PRESSE

Compensation de \$2,545... et le chien ne l'a jamais touché

■ Être victime d'une morsure de chien ne signifie pas nécessairement qu'on peut réclamer avec succès des dommages du propriétaire de l'animal. Il arrive même souvent qu'un requérant soit débouté, en telles circonstances, le tribunal décidant qu'il a lui-même fait son propre malheur, dans sa façon d'aborder, ou même d'approcher le canin.

LÉPOLD LIZOTTE

Mais un installateur pour une compagnie de cablodiffusion a été plus chanceux, en Cour provinciale, le juge Claude-René Dumais décidant qu'il avait droit à une compensation de \$2,545, même si, dans son cas, le canin fautif ne l'avait même jamais touché.

Dans un premier temps, d'ailleurs, la Commission de la santé et de la sécurité au travail lui avait versé cette somme, et c'est elle qui, par subrogation, a poursuivi le résident de la rue de La Roche impliqué, par son chien, dans cette affaire.

Au moment de l'incident, l'électronicien était à poser le câble, au domicile de l'intimé, et dès son arrivée sur place, et devant les dimensions de la bête, il avait averti la maîtresse de céans qu'il avait une peur bleue des chiens, et qu'elle ferait mieux de l'enfermer dans une autre pièce.

La bonne dame lui avait alors dit qu'il n'y avait aucun danger, s'il ne posait pas de gestes brusques, et s'il ne s'avisait pas d'entrer et de sortir de la maison. Mais, justement, lui répondit-il, c'est justement ce que j'aurai à faire pour exécuter mon travail.

Puis il se mit à la tâche. Quelques minutes plus tard, après être allé quérir du filage dans son camion, il aperçut le dogue, au haut de l'escalier arrière, grognant, et tous crocs menaçants.

Affolé, il déboula du haut des marches, et se blessa gravement en tombant sur le côté de son véhicule.

Le propriétaire soutint bien, devant la cour, que l'électronicien devait savoir où se trouvait la bête, mais le juge Dumais préféra la version de la victime, à l'effet qu'elle ne le savait pas.

Et le magistrat d'ajouter que, d'autre part, on pourrait mal imaginer qu'un homme, en telles circonstances, ait fait exprès pour s'estropier.

La grippe sévit...et comment!



Le personnel hospitalier de Sainte-Justine est débordé. Le docteur Jean-Louis Geoffroy a indiqué que quelque 300 jeunes sont reçus quotidiennement, souffrant de maux de tête, de fièvre, de vomissements. Il n'y a

rien d'alarmant, sauf que les patients doivent garder le lit, absorber des liquides et de l'aspirine. Le congé des Fêtes devrait empêcher le microbe de se répandre.

Photo Jean-Yves Létourneau LA PRESSE

■ Des milliers d'enfants de la région métropolitaine souffrent de la grippe. Un virus qui provoque des bouffées de fièvre, de graves maux de tête, des maux de ventre et des quintes de toux pour le moins gênantes. Ils doivent attendre des heures à l'urgence de l'hôpital Sainte-Justine tellement ils sont nombreux. Le personnel hospitalier est dé-

bordé. Il n'y a malheureusement aucun remède miracle, sinon l'aspirine et le lit durant quelques jours.

Le docteur Louis Geoffroy, responsable de la clinique d'urgence hier, a indiqué que cette épidémie devrait s'estomper durant le congé des Fêtes puisque le virus ne se répandra pas dans les salles de classes.

Complètement débordé, en fin d'après-midi hier, le médecin a tenu à souligner aux parents qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer. « Les bouffées de fièvre ne sont pas inquiétantes, à la condition que l'on oblige l'enfant à garder le lit et à prendre de l'aspirine. Il s'agit d'un adéno-virus qui provoque tous ces symptômes. La fièvre peut même atteindre 40 degrés. »

Les parents qui visitent l'hôpital Sainte-Justine doivent parfois attendre entre 2 et 6 heures avant de rencontrer le médecin. Il est donc inutile, à moins d'une situation vraiment alarmante, de se rendre au centre hospitalier avec un enfant atteint du virus. Le diagnostic sera simple, le remède aussi.

Ouvert ou fermé

■ (PC) — Comme à chaque année, le temps de Noël amène une modification dans les services publics et commerciaux.

En ce qui concerne les services fédéraux :

Aux postes, le vendredi 24 décembre, les bureaux de poste, les succursales postales et bureaux auxiliaires ferment à 16 heures.

Les 25 et 26 décembre, il n'y a pas de service. Lundi et mardi, les bureaux sont fermés, mais il y a une cueillette de courrier.

Le service habituel reprend à compter de mercredi.

Chez Bell Canada, on recommande aux usagers de ne pas attendre à la dernière minute pour faire des appels interurbains ou outre-mer le jour de Noël, afin d'éviter les retards occasionnés par un achalandage exceptionnel.

Du côté du gouvernement québécois :

Le ministère de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu rappelle qu'il est interdit d'utiliser des décorations constituées d'arbres résineux dans les édifices publics. Les décorations de papier doivent d'autre part présenter un degré de résistance suffisant à la flamme.

Pour ce qui est de Loto-Québec, La Quotidienne fera relâche le jour de Noël alors que les tirages du 6-49 auront lieu comme d'habitude.

En ce qui concerne les services municipaux :

Les bureaux municipaux sont fermés cet après-midi, et ce jusqu'au mercredi 29 décembre.

Les marchés publics sont ouverts la veille de Noël, mais sont fermés le 25 décembre.

Les arènes municipales sont fermés du 24 décembre à midi jusqu'au 26 décembre à midi.

La plupart des piscines sont fermées du 24 décembre au six janvier.

Toutefois, les 29 et 30 décembre, de même que le 5 janvier, les piscines des centres Claude-Robillard, Edouard-Montpetit, Saint-Henri, et Père-Marquette sont ouvertes.

La féerie d'hiver du Parc Angrignon bat son plein durant le temps des fêtes, y compris le jour de Noël.

L'Aquarium est fermé les 24 et 25, mais est ouvert le 26.

Le Planétarium est fermé les 24-25, et fait relâche le lundi comme d'habitude.

La clientèle de la Commission de transport de la rive-sud de Montréal pourra voyager gratuitement à bord de ses autobus du vendredi 24 décembre à 14 heures, jusqu'au 25 décembre à deux heures du matin.

L'horaire sera cependant modifié : le 24, ce sera le service du samedi, et les 25-26, l'horaire du dimanche sera en vigueur.

L'Aquarium de Québec est fermé la veille, le jour et le lendemain de Noël.

Le jardin zoologique de Québec est ouvert chaque jour pendant la période des fêtes. Il est possible d'y marcher, skier ou faire de la raquette.

À l'occasion des fêtes, des traverses spéciales ont lieu en plus de l'horaire régulier à la traversée Matane-Baie-Comeau-Godbout.

Mais il n'y a aucune traverse le jour de Noël.

Accueil pour personnes seules

Par ailleurs, à Montréal, plusieurs organismes accueilleront des personnes seules pour leur offrir des repas dans le temps des Fêtes.

L'Accueil Bonneau est ouvert aux hommes seuls. Pour informations: Soeur Yvette (845-3906)

Chez Doris, on accueillera les femmes seules et itinérantes (937-2341) alors qu'à la Maison du Père, les clochards pourront fêter dans une atmosphère fraternelle la veille de Noël et le Jour de l'An. On communique avec le Père Gilles Lesage (845-0168).

À la Maison Marguerite, les femmes sans abri, alcooliques, droguées, aux prises avec des problèmes psychiatriques ou victimes de violence pourront célébrer Noël en bonne compagnie. On se renseigne auprès de Soeur Georgette Leduc (932-2550).

ATHÈNES

Montréalais coincé avec \$170,000 de haschich

■ ATHÈNES (AP) — Un professeur de Montréal, Ronald John MacMillan, 38 ans, a été arrêté hier à Athènes, en Grèce, après que la police de l'aéroport ait trouvé dans ses bagages, une quantité de haschich évaluée à \$170,000.

MacMillan, qui arrivait du Népal, a prétendu qu'il ignorait que la drogue était cachée dans ses valises.

Il doit comparaître aujourd'hui devant un tribunal grec.

Deux personnes âgées assassinées après avoir été volées

■ (PC) — Un couple de vieillards a été découvert sans vie, hier après-midi dans leur résidence du quartier Fabreville, à Laval. Les deux malheureux ont été sauvagement assassinés et le vol serait à l'origine de cette tragédie.

La macabre découverte a été faite par le père d'un garçonnet qui trouvait étrange le fait de ne pas avoir vu l'homme et la femme hors de leur demeure depuis deux jours. Il a rapporté ce fait singulier à son père qui a pu s'introduire facilement dans la maison, une porte n'étant pas verrouillée.

C'est au sous-sol qu'il a découvert le couple. L'homme et la femme, âgés respectivement de 69 et 71 ans, avaient été poignardés au corps et atteints d'une balle de petit calibre, probablement de calibre .22, à la tête. De plus, la femme avait été ligotée.

Le vol serait le mobile du meurtre qui aurait été commis 48 heures plus tôt, selon les premières constatations des enquêteurs de la police de Laval, qui étaient toujours sur les lieux du crime en fin de soirée hier.

L'identité des deux victimes n'a pas été dévoilée.

Aide supplémentaire de \$3,500 aux victimes de la mousse d'urée

■ OTTAWA (PC) — Les propriétaires de maisons isolées à la mousse isolante d'urée-formol qui désirent enlever la MIUF de leurs murs deviendront éligibles à une aide gouvernementale supplémentaire pouvant atteindre jusqu'à \$3,500.

En effet, le gouvernement a décidé de rendre les propriétaires de maisons isolées à la MIUF éligibles à deux programmes déjà existants, soit le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (PITRC) et le Programme canadien de rénovation des maisons (PCRM).

En vertu du PITRC, les propriétaires pourront bénéficier d'une subvention maximale de \$500 pour remplacer la MIUF par un autre isolant.

De plus, les propriétaires deviendront éligibles à des subventions pouvant atteindre \$3,000 en vertu du programme de rénovation, à la condition qu'ils changent les matériaux des murs alors qu'ils enlèvent la MIUF.

Enfin, le salaire des membres d'équipes de « démoussage » seront défrayés par le gouvernement fédéral en vertu du programme Relais pour les prestataires d'assurance-chômage dont la période d'éligibilité est échu.

Les associations de victimes de la mousse pourront donc créer de telles équipes de démoussage — dont les frais de main d'œuvre seront payés par Ottawa — à la condition que ces équipes soient sous la direction d'entrepreneurs qui possèdent une formation appropriée.

Par ailleurs, à Québec, le ministre de l'habitation et de la Protection du consommateur, M. Guy Tardif, a annoncé le versement d'une subvention spéciale de \$20,000 à la Fédération des comités de victimes de la mousse d'urée du Québec afin que celle-ci puisse mener à bien la présentation de recours-types devant le bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec.

Curieux anniversaire pour la famille Dumont

■ MATANE (PC) — M. Gaétan Dumont a célébré un curieux anniversaire cette semaine: depuis un an, cette victime de la mousse isolante d'urée formaldéhyde occupe sans payer une maison de la Société canadienne d'hypothèques et logement (SCHL), par mesure de représailles contre le gouvernement fédéral.

Jusqu'à maintenant, la loi semble du côté de ce citoyen de Cap-Chat: la Régie du logement du Québec n'a pas accordé la demande d'expulsion formulée par la SCHL; en septembre, une requête d'éviction de M. Gaétan Dumont présentée par la SCHL à la Cour supérieure a été jugée irrecevable.

Que devient son ancien domicile? « Je maintiens le chauffage. Elle ne s'est pas détériorée

de l'extérieur, mais ça pue énormément en dedans. »

M. Dumont, qui dit que lui et sa famille ont cessé de souffrir de maux physiques du moment où ils ont quitté leur demeure isolée à l'urée formaldéhyde, attend au chaud la suite des événements, dont un appel de la décision d'irrecevabilité formulée par la Cour supérieure. « La permission d'appeler de la décision sera sûrement accordée, a-t-il calmement déclaré. Mais avant que la cause ne soit entendue, il faudra compter huit à dix mois, j'imagine. »

À la SCHL, un porte-parole a fait savoir qu'en janvier ou février, une requête sera formulée pour revenir devant le même tribunal, la Cour supérieure, appelant ainsi de la décision d'irrecevabilité.



Le pape Jean Paul II a livré hier son message de Noël au membres du Sacré Collège, réunis dans le hall consistorial

du Vatican. Chacun à leur tour, les cardinaux ont ensuite salué le souverain pontife et lui ont transmis leurs vœux.

DU 25 MARS 1983 AU 22 AVRIL 1984

L'année sainte jubilaire, pour susciter la solidarité chrétienne

■ CITE DU VATICAN (Reuter) — Le pape Jean Paul II a fait savoir hier que l'année sainte jubilaire de l'Eglise catholique romaine, qui débutera en mars prochain, aura pour mission de susciter la solidarité chrétienne avec ceux d'entre nous dont la vie n'est qu'une longue pénitence.

L'année jubilaire, qui marque le 1500^e anniversaire de la mort du Christ, commencera le 25 mars et prendra fin le 22 avril 1984, jour de Pâques, a précisé le

souverain pontife en livrant son message de Noël aux membres du Sacré Collège. C'était la première fois qu'il fournissait des détails sur le jubilé, dont l'annonce avait causé une certaine surprise au sein du Vatican lorsqu'il en avait fait part, en novembre dernier.

Le pape a souligné que le jubilé servirait de lien entre la dernière Année sainte, célébrée en 1975 et la prochaine, prévue pour l'an 2000.

Dans son message, le Saint-Père s'est étendu sur la signification spirituelle des souffrances encourues par le Christ, et a déclaré qu'il pensait aux malades, à l'inquiétude ressentie par les parents à l'endroit de leurs enfants, aux épreuves des personnes en chômage et aux frustrations de tant de jeunes qui ne trouvent pas leur juste place au sein de la société.

Le jubilé devra encourager les chrétiens à assumer leur part de ces souffrances « qui, que nous le

voulions ou non, sont liées à l'existence humaine et doivent s'unir à celles du Christ ».

Le souverain pontife a insisté sur le fait que l'année jubilaire devra être célébrée à travers la chrétienté et non pas monopolisée par Rome — une réponse évidente aux critiques formulées dans certains milieux, qui avaient interprété l'annonce de cet événement comme un moyen de renflouer le trésor dégrainé du Vatican.

Un mois de rebondissements dans l'affaire de la « filière bulgare »

■ ROME (AFP) — Un mois après les premières révélations sur l'implication présumée de services secrets bulgares dans l'attentat du 13 mai 1981 contre Jean Paul II, l'affaire de la « filière bulgare » n'en finit pas de rebondir, constatent les observateurs.

C'est le 25 novembre dernier que M. Serguei Ivanov Antonov, vice-directeur de la compagnie aérienne Balkan Air à Rome, était arrêté et inculpé de « concours actif » dans le complot visant à assassiner Jean Paul II.

La nouvelle avait causé stupeur et colère en Italie. Incrédule dans un premier temps, l'opinion publique acquiesce bientôt cependant la conviction que le président de la République Sandro Pertini disait vrai il y a deux ans quand il dénonçait l'existence d'une « matrice » étrangère au terrorisme italien.

Trois éléments renforceront cette conviction:

■ le fait que l'essentiel des accusations portées contre la Bulgarie aient été faites par Mehmet Ali Agca, le terroriste turc interné à vie en Italie pour avoir tiré sur le pape;

■ l'extension des investigations judiciaires à quatre autres ressortissants bulgares et à quatre autres, dont deux arrêtés en Italie et un, Bechir Celenk, « appréhendé » en Bulgarie;

■ enfin, le développement d'enquêtes judiciaires parallèles mettant lourdement en cause Sofia tant dans la séquestration du général américain James Lee Dozier que dans un vaste trafic d'armes et de drogue.

L'Italien de la rue est ainsi persuadé aujourd'hui que la Bulgarie a tenté de destabiliser son pays et s'interroge ouvertement sur la responsabilité de l'Union soviétique.

Cette conviction est confortée

par des déclarations faites dans deux autres enceintes judiciaires:

■ au procès Aldo Moro, où le procureur général Nicolò Amato, dans son réquisitoire, a rappelé les nombreux voyages effectués par plusieurs accusés, dont le principal Mario Moretti, dans des pays d'Europe de l'est dans les années 70;

■ au procès en appel des ravisseurs du général Dozier qui s'est ouvert cette semaine à Venise, le « super-repent » des brigades rouges, Antonio Savasta, a réitéré devant les journalistes les accusations lancées au printemps contre Sofia, à savoir que les services secrets bulgares auraient proposé de « co-gérer » avec les brigades rouges la séquestration du général.

Jour après jour, le climat des relations entre les deux pays s'est dégradé. En témoignent les manchettes de la presse. Pour ne citer qu'un quotidien, Repubblica (socialisant), « trafic d'armes et de drogue: la Bulgarie accusée », « guerre froide italo-bulgare », « les espions venus de Sofia », « Agca aussi envoyée à Rome pour tuer Walea », « Andropov soupçonné », « l'accusation de Lagorio (ministre de la Défense) porte jusqu'à Moscou ».

Ce crescendo a trouvé un paral-

èle au plan diplomatique. Au secrétaire d'Etat George Shultz qui lui exprimait la profonde préoccupation de son gouvernement le 13 décembre, le chef de la diplomatie italienne, M. Emilio Colombo, faisait savoir que l'Italie porterait l'affaire devant l'OTAN si les hypothèses envisagées étaient confirmées.

Le 20, quatre ministres se présentaient devant le parlement et l'un d'eux, M. Lagorio, présentait l'attentat contre Jean Paul II comme « une alternative à l'invasion de la Pologne ». Le 22 enfin, des indiscretions permettaient de savoir que les alliés atlantiques seraient informés verbalement des développements politiques et judiciaires en cours en Italie.

Loi de se clarifier, la situation judiciaire des principaux accusés ne fait que s'aggraver. Tel Bechir Celenk, maintenant recherché pour ses liens présumés avec le marchand de canon et d'héroïne Henry Arsan après avoir été désigné comme le maillon principal du complot contre Jean Paul II.

On s'interroge enfin en Italie sur les intentions de Sofia, après le show journalistique du 17 décembre (la conférence de presse du directeur de l'Agence bulgare BTA) et les dures accusations d'espionnage de plusieurs sites militaires portées contre les deux touristes Paolo Farsetti et Gabriella Trevisin lors de leur procès à Sofia ajourné mercredi après une brève audience.

LA TANNERIE

OUVERT
LUNDI 27 DÉCEMBRE
9 h à 17 h

LE MOULIN DE

LA TANNERIE

9475, rue Esplanade, Montréal 387-8013

HEURES D'OUVERTURE: lundi au vendredi, 9 h à 17 h
samedi 9 h à 16 h

AUSSI AU 281 OUEST, SAINT-VALLIER, QUÉBEC, 529-2531

SOLDE SPÉCIAL de décembre

Mitaines et pantoufles en peau de mouton	Ord. 24\$ la paire	20\$ la paire
Vestes et pantalons en cuir et suède	à compter de	99\$
pour hommes et dames		
Paletots d'auto ¾ en peau de mouton	Ord. 450\$ à compter de	249\$
pour hommes et dames		
Manteaux en peau de mouton	Ord. 700\$ à compter de	399\$
pour hommes et dames		

DESTINATION SERVICE
Montréal et sa banlieue
TÉLÉPHONE: 342-2060

Appelez Eaton pour la réparation rapide de téléviseurs, machines à laver, sèche-linge, cuisinières, lave-vaisselle et appareils de réfrigération. Nous réparons les appareils Viking Eaton ainsi que la plupart de ceux de marques connues. Plan d'entretien prolongé. Vente de pièces à l'unité.



EATON

Rencontrer
une personne avec les mêmes goûts,
les mêmes opinions

AIMER PARTAGER

N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous, carresse au fond de son cœur?

ENFIN!
« DONNER UN VISAGE À VOS RÊVES »

OUVERT: Lun. au ven. 10h à 21h. Sam. 10h à 15h.

524-1176
Institut de la Recherche Humaine
847, rue Cherrier
(Métro St. Jacques) Montréal
Organisme à but non lucratif

\$470 de taxi Montréal-Québec pour Bouchard

■ QUÉBEC (PC) — Le négociateur du gouvernement dans le secteur public, M. Lucien Bouchard, a touché \$73,816 pour ses services dans le débat constitutionnel l'an dernier, révèlent les comptes publics du gouvernement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982.

Les comptes publics ont été déposés récemment à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

Les chiffres qui y sont compilés indiquent que M. Bouchard s'est également fait rembourser plusieurs frais de déplacement dont un voyage aller-retour en taxi entre Québec et Montréal, au coût de \$470, en avril 1982.

Les Comptes publics donnent en détails les salaires et frais de dépenses des ministres, députés et hauts fonctionnaires du gouvernement.

On y apprend par exemple que lors du débat constitutionnel, le

ministère de la Justice a versé \$118,808 en honoraires à Me Yves Pratte, ancien juge de la Cour suprême qui défendait la cause québécoise dans ce dossier.

La firme britannique d'avocats Simmons et Simmons a reçu \$55,036 pour ses services dans l'affaire.

Par ailleurs, au plus fort de la lutte constitutionnelle, les firmes de publicité COGEM et Publicité McKim ont reçu des contrats de \$449,832 du ministère des Affaires intergouvernementales.

Coupages

Ce montant est néanmoins inférieur à celui de l'année précédente où Le groupe Intercommunication Inc. a reçu plus de \$2,5 millions en contrats.

Les Comptes publics indiquent que le salaire du chef de cabinet du premier ministre, M. Jean-Roch Boivin, est de \$76,409 plus \$5,360 en frais de déplacement.

Un autre haut fonctionnaire, le secrétaire du Conseil exécutif, M. Louis Bernard, touche des émoluments annuels de \$82,777 tandis que M. Michel Carpentier, l'adjoint de M. Boivin, touche un salaire de \$59,987 et \$7,367 en frais de déplacement. M. Carpentier s'occupe également de stratégie électorale pour le Parti québécois.

Les Comptes révèlent également pour le Conseil exécutif des frais de restauration de \$7,366 au chic restaurant Chez Guido de Québec et de \$5,461 au restaurant « Le Parlementaire » de l'Assemblée nationale.

Des frais de \$6,100 ont également été versés à l'hôtel Alpine Inn, dans le nord de Montréal où le conseil des ministres s'est réuni quelques fois au cours de l'année.



téléphoto CP

Le négociateur gouvernemental Lucien Bouchard

Les détenus ont droit au striptease comme tout le monde

— Jean-Claude Bernheim

■ (PC) — L'Office des droits des détenus qualifie d'injuste l'interdiction de spectacles dits érotiques et de stripteases, dans les pénitenciers fédéraux, faite par le solliciteur général Robert Kaplan.

Le président de cet organisme, Jean-Claude Bernheim, a affirmé hier que si de telles pratiques étaient légales à l'extérieur des prisons, elles devraient aussi l'être dans les prisons.

M. Kaplan a annoncé sa décision, mercredi, après avoir reçu un rapport qui indiquait que des spectacles qualifiés d'érotiques, souvent payés par les prisonniers, avaient été présentés dans

des prisons du Québec depuis 1972.

Le solliciteur général avait demandé une enquête après avoir été informé qu'au moins 10 spectacles de ce genre avaient été donnés, au cours des cinq dernières années, à l'Institut à sécurité maximum Archambault, au nord de Montréal.

Ce pénitencier a été secoué l'été dernier par une émeute au cours de laquelle trois gardiens et deux prisonniers ont trouvé la mort.

M. Jean-Claude Bernheim est d'avis qu'il n'y a « absolument aucun rapport » entre les spectacles dits érotiques et la violence à Archambault.

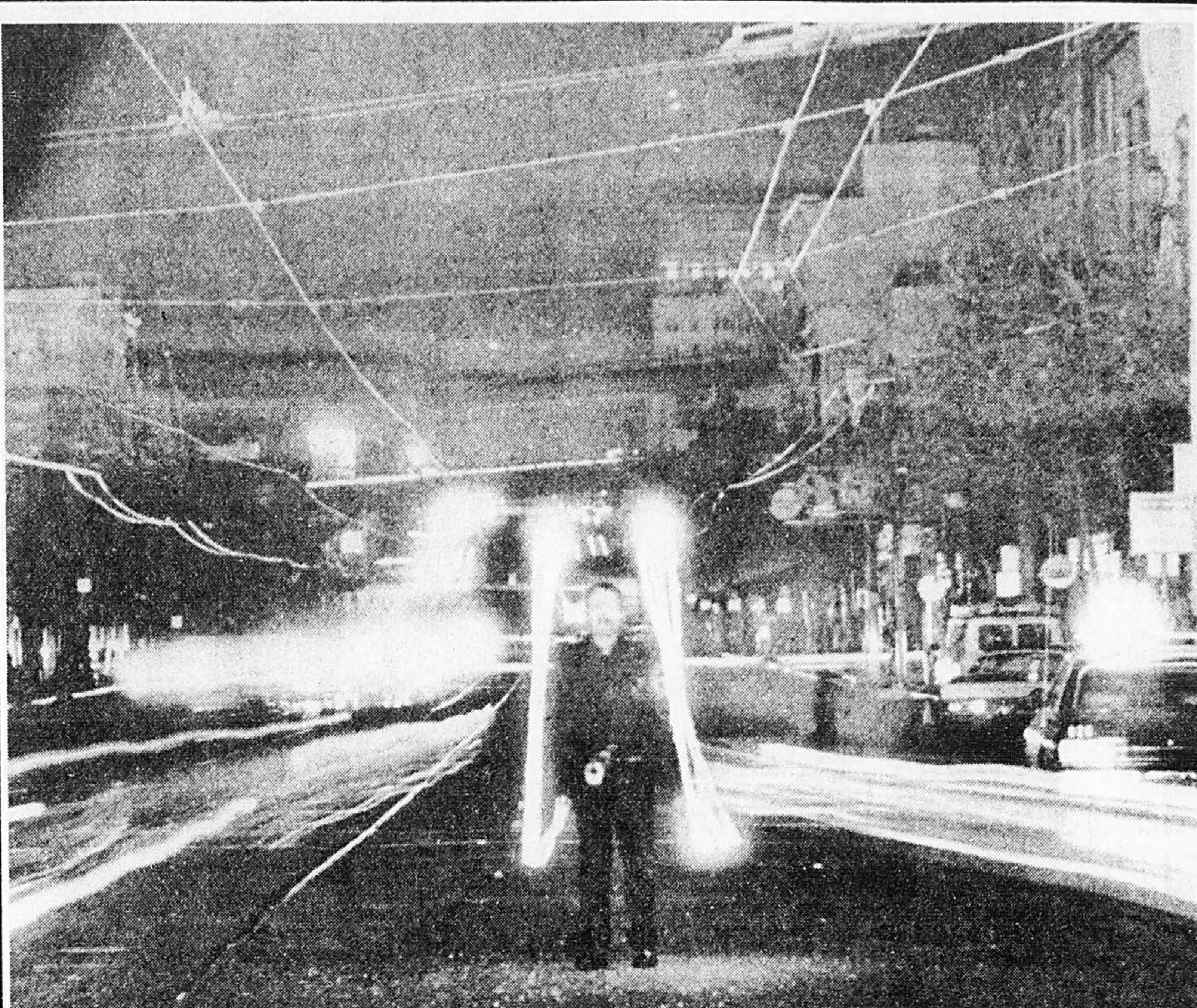
Le mouvement anti-péage se dit satisfait de la décision de Clair

■ (PC) — Le Mouvement anti-péage et le comité des maires des Laurentides pour l'abolition du péage sur les autoroutes se disent satisfaits de la décision du gouvernement d'annuler les augmentations du taux de péage prévues en 1983.

Les deux organismes voient

dans cette décision le résultat des moyens de pression déjà entrepris en faveur de l'abolition totale du péage.

Ils demandent aussi que le comité ad hoc annoncé par le ministre Michel Clair rende ses conclusions au printemps plutôt qu'à l'automne.



La tempête qui s'est abattue dans l'ouest des États-Unis ayant causé des pannes d'électricité à travers la Californie, l'Arizona et le Nevada,

ce policier de San Francisco dirige la circulation à l'aide de lampes de poche sur un boulevard enténébré. (téléphoto UPI)

GRAVES INONDATIONS EN FRANCE

Une tempête dévastatrice fait au moins 12 morts aux USA

■ (AP et Reuter) — Le mauvais temps qui sévit depuis mercredi dans l'Ouest des États-Unis a fait au moins 12 morts, ont fait savoir les autorités hier tandis qu'en France, qui est victime d'inondations depuis plusieurs jours, on compte déjà deux noyades.

Le premier gros orage de l'hiver a provoqué une gigantesque panne d'électricité en Californie, dans le Nevada et en Arizona, qui a plongé près de deux millions de foyers dans l'obscurité. Plusieurs personnes ont été tuées par des chutes d'arbres ou de poteaux électriques. D'abondantes chutes de neige dans l'Oregon et l'Idaho ont rendu les routes dangereuses et provoqué des accidents de la circulation mortels.

Un pylône électrique au nord-ouest de San Francisco, abattu par le vent, a coupé des lignes à haute tension où couraient deux millions de volts. L'ensemble du circuit électrique de la côte Pa-

cifique était aussitôt frappé et, pour éviter les risques de surcharges, de nombreux secteurs étaient privés de courant, parfois pendant deux heures et demi. La panne a frappé quelque deux millions de personnes du sud au nord de la Californie et, à l'est, jusqu'à Las Vegas (Nevada) et Yuma (Arizona). Pour la première fois depuis sa création, le parc d'attraction de Disneyland a dû être évacué. Plusieurs dizaines de vacanciers ont dû descendre des montagnes russes paralysées à la lumière des torches électriques.

Aggressions

Dans la baie de San Francisco, le Golden Gate Bridge a été interdit à la circulation pour la première fois depuis 1951. Des vents de 150 km-h arrachaient les bateaux à leurs amarres. De nombreux signaux de circulation étaient en panne à San Francisco et des milliers de banlieusards étaient privés de

trolleybus. Rentrant chez eux dans l'obscurité, ils ont été l'objet d'un nombre d'aggressions inaccoutumées.

Le « San Francisco Zephyr », train rapide qui relie Chicago (Illinois) à Oakland (Oregon), a été arrêté au nord de San Francisco par des inondations, et les passagers ont dû terminer leur voyage par la route.

À Las Vegas, les illuminations permanentes des casinos se sont brièvement éteintes, mais des groupes électrogènes ont permis aux joueurs de continuer à s'adonner à leur passion.

Deux noyades en France

Les inondations qui sévissent depuis plusieurs jours en France ont semé la dévastation dans l'ouest, l'est et le centre du pays, tandis que les services météorologiques prévoient pour les jours à venir de nouvelles chutes de pluie ou de neige.

Deux personnes se sont noyées à Verdon-sur-Mer, dans

la Gironde, lorsque leur voiture a plongé dans un canal.

Dans la région de Poitiers, les crues ont interrompu le trafic ferroviaire et routier et des secours ont dû être apportés aux habitants des régions sinistrées. La ville elle-même est menacée de coupures d'électricité et de téléphone.

En Charente, un millier de soldats et de volontaires ont été mobilisés pour aider à l'évacuation éventuelle des habitants de la ville de Saintes, menacée par les flots.

Les régions basses de la vallée de la Loire sont également inondées, et le niveau des eaux risque de devenir critique pour les villes de Chinon et Saumur.

À Paris même, les responsables observent anxieusement le niveau de la Seine: les crues ont déjà forcé la fermeture des voies sur berge, entraînant une aggravation des embouteillages.

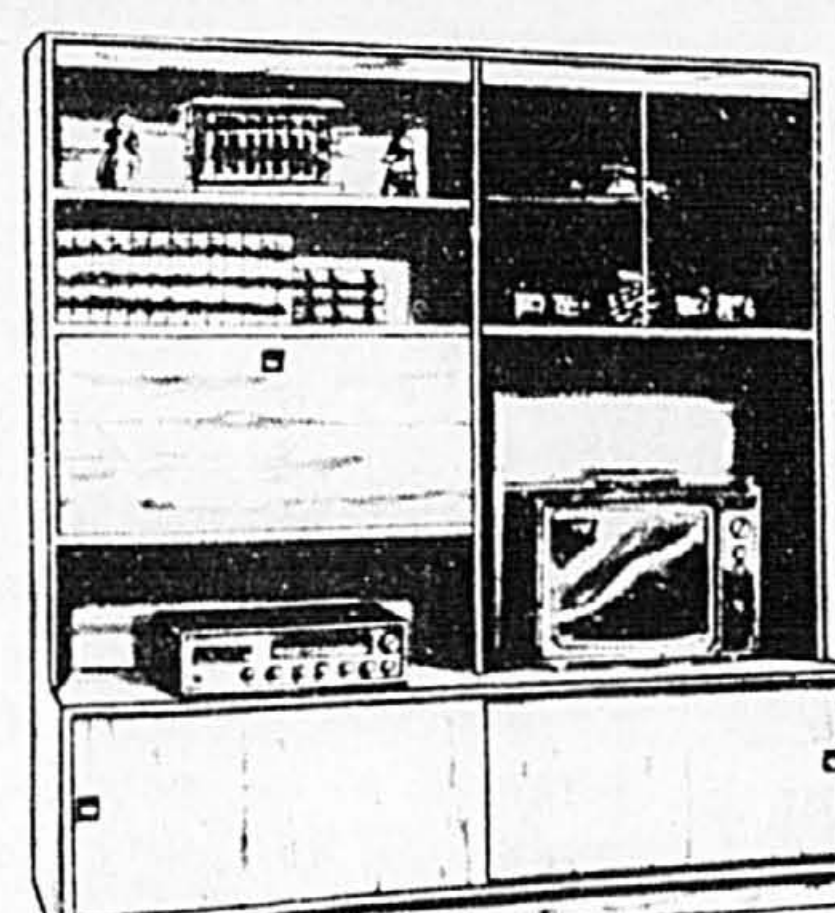
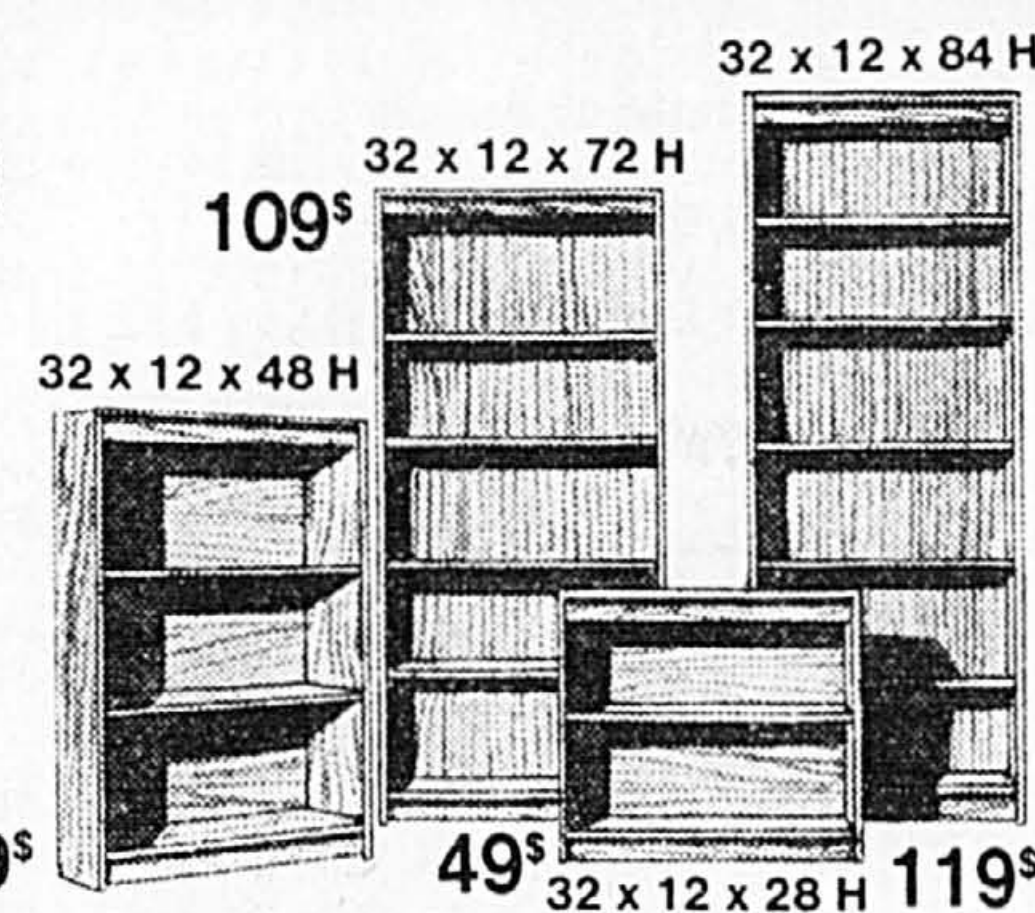
ACHETEZ DIRECTEMENT DU FABRICANT
ET ÉCONOMISEZ 40% à 60%

NOUS SOMMES L'UN DES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS D'UNITÉS MURALES AU CANADA.

BIBLIOTHÈQUES

Nombreuses tablettes réglables. Fini teck ou noyer. Panneaux de 3/4" d'épaisseur.

Toutes les unités sont assemblées.



UNITÉ MURALE 2 PIÈCES

Portes en verre fumé, éclairage intérieur, profondeur 20" pour téléviseur et bar. 64" largeur x 12-20" profondeur x 67" hauteur. FINI TECK

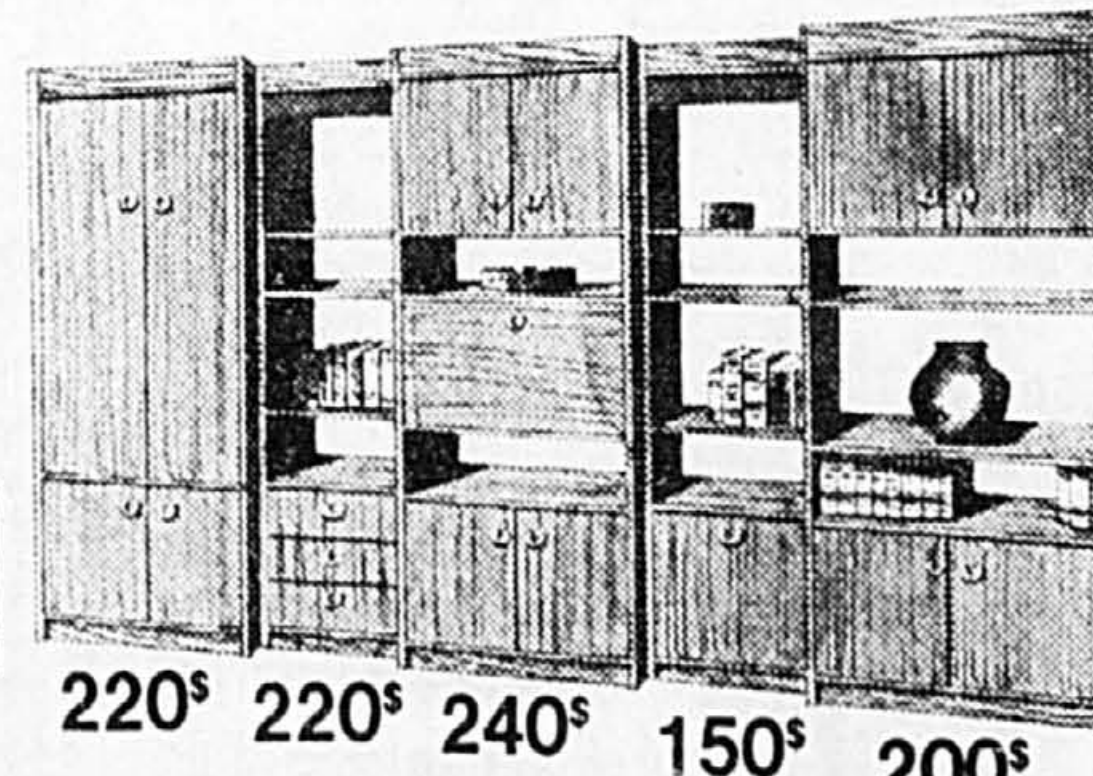
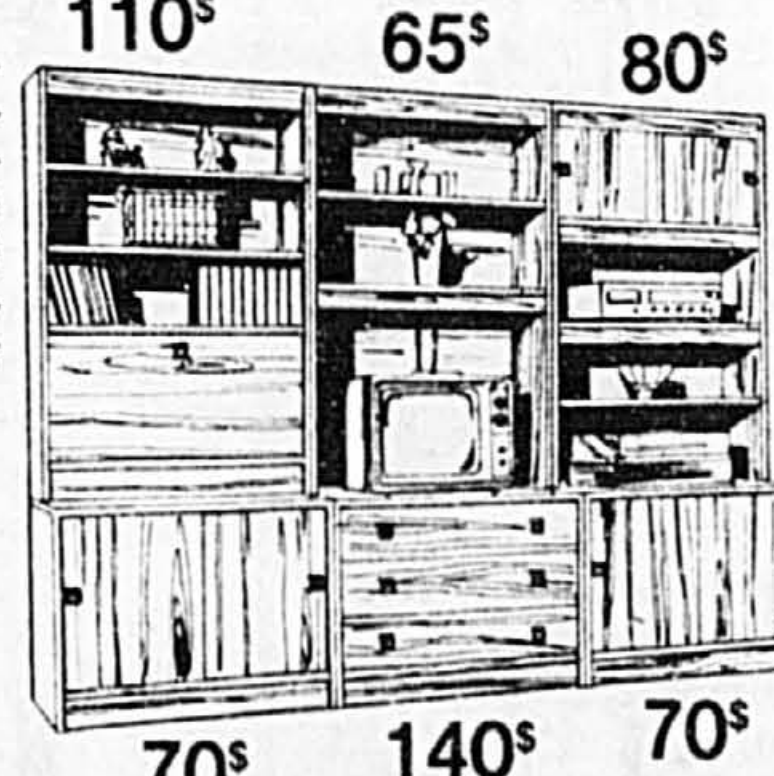
249\$

UNITÉ MURALE

Profondeur 20" pour téléviseur et bar, tablettes de bibliothèque réglables, 3 tiroirs. Unité 6 pièces, dont 3 sections supérieures et 3 sections inférieures. 96" largeur x 12-20" profondeur x 72" hauteur.

499\$

Finis teck seulement. Peuvent être achetées séparément.



UNITÉ MURALE 5 PIÈCES

Les unités de 32" ont une profondeur de 18" pour recevoir les téléviseurs et appareils stéréos. Les unités de 20" ont des portes vitrées et l'éclairage, et une profondeur de 15".

999\$

Peuvent être achetées séparément.

FRAIS DE LIVRAISON EN SUS • TOUTES LES UNITÉS SONT ASSEMBLÉES

SOLDE DU LENDEMAIN DE NOËL - PENDANT 6 JOURS • VENEZ VISITER NOTRE SALLE D'EXPOSITION

OUVERT DIMANCHE 26 DÉCEMBRE 10h-16h

LUNDI 27 DÉCEMBRE 9h-18h
MARDI 28 DÉCEMBRE 9h-18h
MERCREDI 29 DÉCEMBRE 9h-18h
JEUDI 30 DÉCEMBRE 9h-18h

OUVERT DIMANCHE 2 JANVIER 10h-16h

FERMÉ VENDREDI ET SAMEDI

CENTRE D'AMEUBLEMENT DE MONTRÉAL FURNALLE

6969, TRANSCANADIENNE, SALLE 98 TÉL.: 337-2585

SAINT-LAURENT (Près de Cavendish)

MASTERCARD et VISA acceptées

SYSTÈME STÉRÉO PROFESSIONNEL

TANDBERG

Comprenant:

- Le récepteur Tanberg AM-FM, de 30 watts RMS par canal
- Une platine tourne-disques Bang & Olufsen modèle Beogram 1602
- Les haut-parleurs Mission 700 à 2 voies

Cet ensemble unique pour seulement **1335\$**

LAVAL AUDIO

CENTRE LAVAL 1600 Le Corbusier 687-0431

PLACE VERSAILLES 7275 est, Sherbrooke 354-7110

ST-JÉRÔME Carrefour du Nord 432-5200

QUÉBEC Galeries de la Capitale 627-2737



Pour résister à la mélancolie d'un Noël de crise

On a beau faire, Noël est imprégné de mélancolie cette année. Et nous savons bien pourquoi: la joie qui s'attache au sens de la fête résiste mal aux épreuves et à la morosité de la crise. Inégalement touchés, tous les milieux, tous les groupes sociaux en témoignent à leur façon. La cité commerciale perd son éclat et la fébrilité traditionnelle des préparatifs se dissipe. La clientèle, moins abondante, se montre parcimonieuse dans les grands magasins. La rue renonce au luxe du décor perpétuel et les usages se délestent de traditions coûteuses: moins de guirlandes, de sapins illuminés, de musiquette d'occasion, de jouets à la guimauve; moins de cartes de souhaits et de cadeaux conventionnels. Un peu moins d'alcool. Moins de faste. Moins d'argent.

En le dépouillant ainsi de ses artifices classiques, la conjoncture économique impose au Noël de 1982 une sobriété qui lui confère en revanche une plus grande vérité et révèle les valeurs plus authentiques de la fête. Car on a longtemps déploré, et avec raison, la commercialisation excessive des Noëls passés. Il aura fallu les séquelles d'une cruelle récession pour rétablir un équilibre nécessaire. De cela au moins, on peut se réjouir et se féliciter.

Non, la mélancolie qui traverse les sociétés d'Occident en ce Noël 82 ne naît pas de la sobriété obligatoire de notre temps, ni de la simplicité du spectacle extérieur. Elle se dégage plutôt du bilan de nos échecs sociaux et de nos faillites économiques; elle monte de toutes les frustrations qui s'accumulent chez les sans-emploi, des faillites innombrables, des horizons bouchés pour les jeunes, des entreprises fermées et des rêves brisés. Elle nous est inspirée encore par le sort pénible des naufragés de la crise: les chômeurs et les assistés sociaux trop nombreux, bien sûr, mais aussi les personnes âgées dont les ressources déjà insuffisantes diminuent encore, et les malades démunis que la frugalité indispensable des pouvoirs publics prive de tout supplément d'aide. La mélancolie de ces courtes vacances de Noël, c'est encore celle qu'engendre l'amère in-



Jean-Guy Dubuc Le sens de Noël et celui de la vie

Il paraît que le massacre des phoques, c'est très grave... l'Europe en frémit, la France en pleure, le Canada s'enlise dans une défense maladroite. On nous accuse de meurtre, ou presque. Et pourtant...

Pendant ce temps, en Iran, la persécution religieuse se poursuit. Deux membres de la foi Baha'ie ont été mis à mort; auparavant, le tribunal (religieux) leur avait laissé 30 minutes de réflexion pour leur permettre de renier leur foi et ainsi mériter leur libération. Un autre a été exécuté par un peloton d'exécution et un quatrième fut tué dans sa propre demeure. Le gouvernement confisque les maisons privées des Baha'is, il expulse des écoles tous les enfants qui se disent membres de cette foi; le mois dernier, on a emprisonné 40 fidèles jugés hérétiques.

Pourquoi? Parce que le clergé shiite musulman considère la foi Baha'ie comme une hérésie et une dangereuse menace pour le gouvernement iranien, principalement à cause de trois principes baha'is gênants: l'égalité de la femme, l'éducation universelle et le gouvernement mondial.

La persécution est donc essentiellement religieuse: c'est à cause de leur foi que ces gens subissent l'injustice, la détention, l'asservissement et même la mort. Et c'est à cause de principes religieux à dimension fondamentalement humaine qu'on les condamne: leur notion du spirituel dans la vie quotidienne ne correspond pas suffisamment à l'idéal politique du gouvernement.

Et pourtant, on n'en parle pas, on ne s'en mêle pas. Il y a bien, ici et là, quelque article de journal, quelque récit dans une revue, quelque cri individuel. Mais ça ne dérange personne; ou du moins, pas assez pour créer un mouvement de révolte, pour condamner un pays et ses dirigeants, pour occasionner un incident diplomatique, pour soulever les passions d'un artiste et la pitié des foules. Non: ce ne sont que des humains qu'on assassine.

Tandis que les bébés-phoques, avec leur beau manteau et leurs yeux suppliants, avec leurs défenseurs et les fonds dont ils disposent, d'eux, on s'inquiète; pour eux, on s'insulte et on se bat.

Allez donc y comprendre quelque chose.

On peut quand même tenter une hypothèse d'interprétation: quand les sentiments fuient le spirituel et l'humain, ils se déposent sur d'autres valeurs de toute autre noblesse. Et c'est un peu l'histoire de Noël.

On vit présentement une

d'une origine et le spirituel d'une fin, il ne reste qu'un présent difficilement compréhensible. Des milliers, des millions de personnes ne savent plus quel sens donner à la vie. Elles se trouvent, plusieurs d'entre elles, à côté de nous; l'Iran ne les regroupe pas toutes. Elles jugent la vie des autres, la condamnent et l'exécutent. Elles invitent à de nouvelles croisades, à de nouvelles campagnes, à de nouvelles raisons de vivre: pour l'amour des choses.

Allez donc donner un sens spirituel à Noël quand on fait passer la vie des phoques devant celle des hommes.

Mais comme il y a la joie des enfants, comme on a besoin de prétextes à la célébration, comme les lumières s'allument autour des magasins, des bars et des brasseries, il faut faire la fête. On n'a même pas besoin de croire à Noël pour fêter Noël: la «chose» satisfait ceux qui n'ont pas besoin de lui donner un sens. On la dénature, on se l'approprie, on en fait une tout autre chose, peu importe: plutôt la détruire que de lui donner son sens.

Bien sûr, il y a encore, même dans l'ignorance du sens, le souci de faire plaisir, la chaleur de l'amitié, la rencontre de la famille. Et même: le folklore d'une messe de minuit, des chants anciens et des petits Jésus de la crèche. On risque, l'espace d'une distraction, de se sentir religieux...

Le sens de la vie, la hiérarchie des vies, c'est simplement le temps que l'on donne, à Noël, au sens de la Vie qui s'incarne.

La «bonne nouvelle» annoncée par les anges moscovites

L'appel lancé au monde par le Soviet suprême, dont quelques extraits ont paru dans les journaux, a des accents messianiques. On ne peut pas dire les choses autrement. On croirait entendre «les anges dans nos campagnes annonçant la bonne nouvelle». Paix aux hommes de bonne volonté! Mais, y a-t-il, de part et d'autre, bonne volonté?

Aux hôtes «étrangers et aux membres du corps diplomatique» présents à une réception au Kremlin pour le 60^e anniversaire de l'URSS le secrétaire général du Parti communiste russe, M. Youri Andropov, a déclaré que tout État prêt à coopérer avec l'URSS trouvera de la part de cette dernière de la «bonne volonté, un cœur ouvert et une main tendue à servir».

«Une paix durable, sûre et stable, conclut la déclaration officielle, constitue la première et la plus urgente des exigences de tous les individus, de tous les peuples, de l'humanité entière.» L'accent est lyrique, le message est universel.

Ce message avait été précédé d'une proposition de l'Union soviétique intéressant en principe les États-Unis et les alliés européens, quant à la réduction des armements stratégiques, «de tous les types d'armes stratégiques sans exception», précise le secrétaire général.

L'URSS est prête «à ne laisser en Europe qu'un nombre de missiles égal à ceux de la France et de la Grande-Bretagne... Si le nombre des missiles français et britanniques est réduit, celui des missiles soviétiques sera réduit

Octobre n'en finit plus

Tel auteur prétend en finir avec Octobre parce qu'il publie sur les événements de 1970 l'étrange récit de son action criminelle. Mais il s'en trouve pour qui Octobre ne finira jamais. Nous les avons oubliés. Voici l'émouvant témoignage du neveu de Pierre Laporte.

Une autre année s'achève et pour la majorité du monde c'est le temps des retrouvailles, des festivités, des réunions de famille. Mais une famille, entre autres, vivra à nouveau, comme depuis douze ans, la tristesse d'un disparu.

Ce qui la blesse encore plus, ce sont les souvenirs et les images de la «crise d'octobre» qui lui sont presque chaque année rappelés par une «publicité» choquante et déplacée des «ex-felquistes».

Encore récemment, un livraire mettait la «une» des médias le drame des Laporte. Tout se passe comme s'il ne s'était agi que d'un jeu. Et à travers l'exploitation idéologique et commerciale d'un crime, une réalité semble s'être perdue, et l'on a peine à la rappeler: celle de la victime.

Parce qu'il y a eu une victime. Qui invoque encore son souvenir? Parce que Pierre Laporte, personnage politique, était aussi un être humain, pas une idéologie, et, pour nous, un père, un mari, un oncle.

Mais, pour ceux qui, aujourd'hui, se glorifient et se justifient, juchés sur la tombe de Pierre Laporte, ceci n'avait aucune importance.

Obsédés, «révolutionnaires» ou idéalistes, ils auront, par leurs gestes déments, stigmatisés pour toujours la vie d'une famille complète. Une famille atrophiée... qui se demande à quoi servent aujourd'hui les regrets et les énoncés de sincérité.

En finir avec Octobre? Que pouvez-vous faire pour que NOUS en finissions avec octobre...?

Claude LAPORTE
Saint-Lambert

Guy CORNIER

Gouvernement et Opposition ont plutôt mal paru

En présentant son bilan de fin de session la semaine dernière, le chef intérimaire du Parti libéral, Gérard-D. Lévesque, disait à peu près qu'une bien mauvaise année pour le gouvernement s'était terminée de bien piètre façon sur le plan législatif.



LOUIS FALARDEAU

(de notre bureau de Québec)

Il avait certes raison de juger aussi sévèrement l'équipe Lévesque. Mais on peut se demander si le satisfecit qu'il accorde à sa propre formation politique est mérité, plusieurs observateurs estimant en effet que le gouvernement aurait bien plus mal paru encore s'il avait eu à faire face à une opposition plus efficace.

Il n'est pas nécessaire de faire une longue étude pour se convaincre que l'année 82 a été mauvaise pour le gouvernement. Il suffit de rappeler certains dossiers catastrophiques et de constater que les quelques bons coups ne font pas le poids.

La crise économique, par exemple, est tout aussi cruelle en décembre qu'elle l'était en janvier. Et si les millions investis et le succès de Corvée-Habitation ont pu limiter l'accroissement du taux de chômage et même permettre à René Lévesque de constater qu'il y avait moins de chômeurs ici qu'en Ontario, tout indique que la récession aura causé des dommages permanents et graves à l'économie québécoise.

Par contre, la crise des finances publiques n'a été que partiellement réglée et à un prix sûrement très élevé, dont

l'ampleur réelle ne sera connue que l'an prochain. Les employés de l'Etat ont été mis à contribution par des méthodes (lois 70 et 105) qui ne se distinguaient pas par leur franchise et qui pourraient avoir pour conséquence, sinon une crise sociale grave, tout au moins une diminution dramatique de la productivité.

L'année n'a pas été bonne pour le Parti québécois non plus. Elle avait commencé par l'étonnante révolte du chef contre son parti, qui lui a peut-être permis de « mâter » les syndicats sans avoir à surveiller ses arrières, mais qui a également eu pour conséquence de réduire à l'état d'automate une machine qui avait longtemps été le meilleur serviteur de la démocratie au Québec.

Il est assez normal par ailleurs que l'activité législative ait été plutôt réduite. Les temps



photothèque LA PRESSE

Le chef intérimaire du Parti libéral, Gérard-D. Lévesque.

de récession ne sont pas propices aux grandes réformes. On doit se réjouir dans ce contexte de l'adoption de plusieurs textes importants : loi d'accès à l'information, réforme de l'Assemblée nationale, de la Charte des droits, etc.

Mais on a beaucoup souligné également le fait que le Parlement a souvent servi d'instrument de dernier recours pour venir à bout de problèmes qui auraient dû se régler autrement, par la négociation ou l'application des lois existantes. Outre les trop connues lois 70 et 105, il convient de parler du « sauvetage » des Caisse d'entraide, de la fusion Hauteville-Baie-Comeau et des lois spéciales pour forcer les médecins et les employés de la CTCUM à travailler.

A trop intervenir pour imposer à des groupes de citoyens des changements de règles du jeu, l'Assemblée nationale risque d'apparaître comme un instrument docile de l'exécutif plutôt que de jouer son rôle de codificateur de la volonté populaire.

Les libéraux n'ont pas su être vraiment efficaces

Si les libéraux ont su dénoncer avec vigueur toutes les erreurs du gouvernement, leur action a trop souvent manqué de cohérence pour être vraiment efficace. On a d'abord imputé ce manque de rigueur aux divisions qui déchiraient le parti. Mais on doit constater que le départ de M. Ryan n'a rien changé à ce chapitre. En novembre et décembre, l'action de l'Opposition semblait tout aussi improvisée qu'au printemps.

Les libéraux se sont donné un programme à l'automne, mais ils ne semblent aucunement se soucier de le mettre de l'avant. En se contentant de tirer en même temps dans toutes les directions, en étant « contre » tout ce que fait le gouvernement



photothèque LA PRESSE

Pour René Lévesque et le Parti québécois, l'année a été loin d'être bonne.

sans se soucier d'accréditer ainsi tacitement les thèses opposées, en accordant autant d'importance à des questions mineures, à des ragots souvent, qu'à la critique des vraies gaffes du gouvernement ou de sa gestion de l'économie, les libéraux apparaissent plus comme un groupe de francs-tireurs agressif mais désordonné que comme une équipe susceptible de former un meilleur gouvernement.

Autant aujourd'hui qu'à l'époque où ils étaient dirigés par Claude Ryan, on a l'impression que leur caucus est divisé en plusieurs groupes professant des idées bien différentes et privilégiant donc des moyens tout aussi différents.

C'est ainsi, par exemple, qu'on met autant d'efforts à dénoncer des scandales qui n'existent pas (les films pornos) où dont on ne possède pas la moindre preuve crédible (le financement du PQ par le gouvernement français), qu'à mettre en lumière les erreurs de gestion dans le dossier Québécois. On a bien peu parlé aussi de la réforme Laurin, parce que la critique sévère et rigoureuse qu'en a faite Claude Ryan est loin de plaire à tous ses collègues.

Une opposition plus unie, plus cohérente, plus rigoureuse, aurait pu faire très mal au gouvernement et assumer le leadership de tous les mécontents. Il faudra peut-être attendre l'automne prochain, et un nouveau chef, pour que les libéraux puissent jouer ce rôle.



Lysiane Gagnon

Mon plus beau cadeau de Noël

Boulevard Pie IX, un matin de décembre sans neige, un père Noël désœuvré déambulait le long d'une cour d'école, son manteau rouge ouvert et sa tuque dans la main. Dans la cour, les écoliers, qui en avaient vu bien d'autres (des pères Noël), ne lui accordaient même pas un second regard...

Mais les enfants ont beau être plus délégués qu'auparavant, le père Noël reste fort populaire : à Montréal seulement, il y en avait cette année 90 en circulation, tous préposés ici et là au contentement de mille et un enfants qui font semblant d'y croire pour leur plus grand plaisir et celui de leurs parents.

Au bureau de poste on a mis sur pied un service spécial pour répondre aux lettres adressées au père Noël. Ce père Noël-là avait déjà répondu, au début de la semaine dernière, à 63 000 lettres! L'adresse est la même qu'auparavant — au pôle nord évidemment, — mais, modernité oblige, le père Noël a maintenant un code postal: 0H0-H00! Comme nous l'apprenait l'autre jour dans Le Devoir Nathalie Petrowski, c'est un employé des postes qui a eu en 1974 la bonne idée de mettre sur pied un système de réponse plutôt que de laisser s'empiler ces lettres dans les rebuts au risque de décevoir tous les petits correspondants qui attendaient un signe du pôle nord.

Mais la vie n'est pas plus facile pour le père Noël que pour le reste du monde : lui aussi a dû se recycler, car les commandes qu'il reçoit sont toujours plus compliquées : navettes spatiales, jeux vidéo, schtroumpfs géants, poupées extra-terrestres ou qui sentent la fraise, pac-man, haute technologie et robotique... Difficile de s'y



retrouver, pour un vieux père Noël habitué à promettre des *trains sauvages* et des ours en peluche.

Il y a toutes sortes de commandes. Les unes venues en droite ligne de la télévision, comme ces longues listes de suggestions de cadeaux annotées avec les prix au détail! Et d'autres qui font pleurer même les père Noël les plus endurcis : ainsi ces petits qui lui demandent une jambe artificielle ou la guérison d'un cancer, ou ces enfants handicapés qui demandent, tout simplement, la santé. Il y a d'autres lettres, enfin, qui sont autant de signes des temps : les enfants qui demandent le retour du parent divorcé, ou du travail pour leur papa. (Cette demande-là, Radio-Canada nous apprend qu'elle revient de plus en plus fréquemment dans les lettres au père Noël.)

Moi, mes relations avec le père Noël ont toujours été un peu compliquées, à cause de mon prénom. Tous les soirs à la radio, les semaines précédant le 25 décembre, le père Noël venait nous parler avec sa grosse voix et son gros rire. A la fin du quart d'heure, il remerciait les enfants qui lui avaient écrit en donnant la liste de leurs prénoms. Jour après jour, toutes y passaient : les Marie, les Louise, les Claudette, les Micheline, les Denise... mais pas de Lysiane, jamais de Lysiane. Pourtant je lui écrivais, et de longues lettres en plus. Qu'est-ce qu'il en avait fait? Pour me consoler, ma mère disait que je faisais partie de la catégorie des « Lise » ou alors qu'il avait dit mon prénom mais si vite que je ne l'avais pas entendu. D'affreux soupçons me traversaient l'esprit : le père Noël ne se contentait-il pas de réciter au micro des listes pré-fabriquées constituées des prénoms les plus courants? Le mien n'en était pas. (S'il avait répondu en fonction des noms de famille, alors, là j'aurais été nommée, c'est sûr! Juste après les Tremblay!)

Autre complication : ce que je demandais au père Noël, ça ne se trouvait pas dans les magasins. Je voulais un grand frère : un vœu difficile à exaucer même pour des parents de bonne volonté! Et puis surtout je voulais une petite sœur. Sous-entendu : une petite sœur pour jouer avec moi. C'était ça, mon idée d'une petite sœur : le double de moi-même, pour remplacer les amies que j'inventais car il n'y en avait pas beaucoup dans la rue où j'habitais...

Cette demande-là, le père Noël y a répondu. Un jour, pas à Noël cependant mais un beau matin de septembre, la petite sœur est arrivée. Elle était blonde et rose, belle comme un cœur, mais toute petite, toute petite, un bébé quoi. On ne pouvait pas jouer avec elle, elle ne parlait pas, elle ne marchait pas, il fallait la bercer, la poudrer, la protéger, voir si sa couche était mouillée, et le seul jeu qu'on pouvait faire avec elle, c'était d'essayer de capter son attention en agitant des hochets au-dessus de sa tête...

En voyant, à l'hôpital Notre-Dame, ce minuscule poupon, je m'étais dit qu'entre ça et une poupée, il ne devait pas y avoir beaucoup de différence, aussi avais-je apporté à ma mère de quoi faire boire le nouveau bébé : le biberon de plastique avec lequel j'abreuçais ma poupée qui faisait pipi... C'est alors qu'on m'a expliqué, en riant, que c'était le lait de la maman qui constituait le meilleur aliment pour les bébés. Je me suis sentie hors du coup, inutile, et vaguement abandonnée parce que cette petite sœur avec qui on ne pouvait pas jouer et qu'on ne pouvait pas non plus traiter comme une poupée, était devenue le grand centre d'attraction. Mais elle a fini par grandir et elle a tout appris très vite : à marcher, à parler, à courir, à jouer, à lire et à écrire et à tenir tête à son aînée!

C'est ça, mon message, à ceux qui croient au père Noël : il y a des cadeaux qu'on demande en décembre et qu'on reçoit en septembre seulement, car plus le cadeau est beau, plus il faut être patient. Aussi, ce soir, si le père Noël ne vous a pas apporté tout ce que vous avez demandé, dites-vous que ça viendra... et peut-être le jour où vous vous y attendrez le moins!

En attendant que tous vos vœux soient exaucés, les plus fous comme les plus raisonnables, je vous fais les miens : que votre Noël soit bien blanc, bien tendre, rempli de petits bonheurs et d'odeurs de sapin.

GILLES RHÉAUME, PRÉSIDENT DU MOUVEMENT NATIONAL DES QUÉBÉCOIS

Il faut faire l'indépendance d'ici 10 ans ou «oublier cela»

« Le nationalisme n'est pas mort. Mais je dois admettre qu'il n'est pas fort, parce qu'il n'est pas organisé ».

Gilles Rhéaume, 31 ans, président à plein temps de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, du Mouvement national des Québécois et, depuis quelques semaines, de la Conférence des communautés ethniques de langue française, est considéré par plusieurs comme un des gourous du nationalisme québécois.



PIERRE VENNET

Si Gilles Rhéaume n'a pas complètement perdu ni sa confiance ni ses illusions, s'il rêve toujours d'un Québec indépendant et clame bien haut que « le nationalisme québécois ne peut survivre sans indépendance », il n'est pas content de ce qu'il voit.

S'inscrivant en faux contre ceux qui croient qu'on ne saurait parler d'indépendance en période de crise économique, le président du MNQ croit qu'au contraire, le temps est plus propice que jamais, en période de crise, à l'émergence d'un nouveau nationalisme collant à la réalité, pourvu qu'on se donne la peine de l'élaborer.

« Il faut absolument repenser le nationalisme. Il faut que le nationalisme québécois se préoccupe davantage du social, de l'économique. Il faudrait qu'il aboutisse sur un vaste plan de redressement non partisan, comme le programme mis sur pied dans les années 30 par les penseurs de l'Ecole sociale populaire et de l'Action nationale autour du chanoine Lionel Groulx, du Dr Philippe Hamel et de Paul Gouin. »

Gilles Rhéaume, qui vient de terminer la lecture de l'ouvrage de Paul-André Comeau sur le



Gilles Rhéaume : Le nationalisme québécois ne peut survivre sans indépendance.

photothèque LA PRESSE

Bloc populaire, se prend à rêver à l'émergence d'un mouvement comme l'Action libérale nationale ou le Bloc populaire, à cette différence importante près qu'il ne veut pas d'un rassemblement sur des bases partisans.

Aucun parti politique n'a réussi à faire seul l'indépendance. A plus forte raison quand ce parti est au pouvoir. Il faut sortir l'idée d'indépendance du carcan dans lequel le Parti québécois l'a plongée.

Le PQ, rappelait Rhéaume cette semaine alors qu'il recevait LA PRESSE dans le luxueux décor de la Maison Duvernay logée dans l'ancien immeuble du Club de réforme à Montréal, a été élu sous l'enseigne du « bon gouvernement ».

L'étant de moins en moins et mécontentant « avec raison », de plus en plus de citoyens, notamment avec sa loi 105, il y a donc danger que nombreux

soient ceux qui, même partisans de l'indépendance, ne voudront pas voter pour lui lors de la prochaine élection.

Alors que faire? Rhéaume n'y voit qu'un moyen.

Qu'un « rassemblement » se fasse sur l'idée d'indépendance entre des gens de diverses tendances. Par exemple, le Mouvement socialiste, qui vise à devenir éventuellement parti, se dit à la fois socialiste et indépendantiste. Selon lui, de plus en plus d'indépendantistes ne voudront plus se dire péquistes et choisiront d'autres avenues politiques.

Mais tous ces gens, qu'ils soient membres du PQ, du Mouvement socialiste ou autres pourraient se réunir autour de l'idée indépendantiste dans un regroupement qui ressemblerait, par exemple, au Conseil national de la résistance, en 1944, en France.

«Que Noël permette à ceux du Front commun de bien regarder les autres»

— Pierre-Marc JOHNSON

«Le temps des Fêtes va permettre aux syndiqués du Front commun de s'ouvrir les yeux sur ce qui se passe hors du secteur public. Devant le parent ou l'ami qui vient de perdre son emploi ou cherche désespérément du travail, devant les files d'attente aux portes de l'Armée du Salut, ils vont certainement se sentir gênés de se plaindre, eux qui ont la sécurité d'emploi.»

part, je refuse carrément le postulat selon lequel il ne peut y avoir de solution de conflits sans droit de grève. Les pompiers, les policiers n'ont pas ce droit; chez eux les conflits se re-

glent par l'arbitrage et les grèves sont rares...

«Considérant l'importance de la masse salariale dans le secteur public, l'arbitrage ne peut être retenu. Il est impensable de

laisser un arbitre trancher dans la moitié du budget de l'Etat! Il y a certainement d'autres formules à explorer, la création d'une commission spéciale par exemple, ou l'application auto-

matique des conditions négociées là où le droit de grève continuerait de s'exercer.»

Bilan 1982

Sans le qualifier, Pierre-Marc Johnson présente un bilan 1982

qui fait une plus large part à ce qu'il appelle l'opération de «rationalisation» dans le réseau des Affaires sociales (qui compte quelque 1 000 établissements) qu'à des réalisations en termes de «développement».

«Quand je suis arrivé au MAS, il y a un an et demi, les hôpitaux enregistraient un déficit global de \$120 millions. Ce déficit est passé aujourd'hui à \$30 millions et se concentre surtout dans huit établissements dont la moitié à Montréal. Je suis assez fier de constater que la très grande majorité des hôpitaux sont maintenant en équilibre budgétaire.»

Même si, pour cela, ils ont dû rogner sur l'essentiel, l'équipement, la literie?

«Ce qu'on omet de dire, c'est qu'au temps des vaches grasses, au début des années 70, les hôpitaux qui se plaignent aujourd'hui de leur indigence en équipement et en matériel, ont utilisé à d'autres fins, projets de recherche ou installation de superbes laboratoires, le gros des ressources qui devaient être mises au service de leurs clients.»

Encore le meilleur système

Il est difficile au ministre de nier que les compressions imposées aux établissements du réseau des Affaires sociales depuis deux ans se sont traduites par de douloureuses réductions d'effectifs et de services à la population. Mais il considère que le gros des efforts a surtout «dégraissé» l'appareil administratif et qu'il reste encore du travail à faire en ce sens au cours des prochains mois.

Il est encore possible, croit-il, de réaménager les enveloppes de façon à répondre aux vrais besoins de la population. Et de couper là où ça fait moins mal.

Un exemple: la vente récente par l'hôpital Maisonneuve-Rosemont d'un terrain lui appartenant. Les \$4 millions ainsi récupérés lui permettront non seulement de résorber son déficit, mais aussi de réorganiser son unité transitoire toujours congestionnée.

Plusieurs se plaisent à broser un tableau sombre de la situation dans les hôpitaux et les autres établissements de santé. On prédit volontiers une dégradation sérieuse de la qualité des soins et services. Pierre-Marc Johnson trouve qu'on exagère. «Le Québec peut encore se vanter, dit-il, d'avoir un des meilleurs systèmes de santé au monde, qui couvre 100% de sa population, alors que 30% des Américains n'ont pratiquement pas accès aux services de santé.»



HUGUETTE ROBERGE

C'est du moins ce qu'espère le ministre des Affaires sociales Pierre-Marc Johnson qui refuse d'envisager sérieusement le déclenchement d'une grève générale à la fin de janvier. «Une grève dans les établissements de santé, c'est une bombe atomique. Est-ce qu'on se sert d'une bombe atomique? Alors, je dis: parlons désarmement!»

Parler désarmement, ce n'est pas pour le ministre Johnson céder aux pressions des syndicats (les décrets sont là pour rester; il faudra apprendre à vivre avec!), mais changer avec eux un mode de négociation qui a prouvé depuis 1964 à quel point il est inefficace.

Changer les règles du jeu!

«En quinze ans, toutes les négociations dans le secteur public ont abouti à l'adoption de lois spéciales imposant le retour au travail, décrétant les conditions de travail des syndiqués ou modifiant le Code du travail. Les grèves ont été de moins en moins longues parce qu'en pratique, comme société, on les tolère de moins en moins.»

Si tout de même une grève générale était déclenchée, le gouvernement n'aurait d'autre choix que d'agir en vitesse. Et on sait qu'il n'écartera pas le recours à des moyens encore jamais utilisés chez nous, comme la décertification des syndicats et, au niveau des individus, le congédiement.

Le gouvernement exaucerait-il enfin le Comité provincial des malades et le groupe Urgence-Médiation qui réclament une reconnaissance officielle du droit prioritaire des malades?

«Je comprends les gens d'Urgence-Médiation», répond Pierre-Marc Johnson. Le problème, c'est de trouver un mécanisme de remplacement du droit de grève dans les établissements de santé. Pour ma-



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

A propos, M. le Ministre...

Plusieurs questions restent en suspens depuis longtemps dans le milieu des Affaires sociales. LA PRESSE a profité de l'entrevue que le ministre Johnson lui accordait cette semaine pour lui soumettre quelques réponses à ces questions:

— **Ste-Jeanne-d'Arc, c'est quoi, et pour quand?**

«Ste-Jeanne-d'Arc deviendra bientôt un centre hospitalier de soins prolongés. Son département de gynécologie-obstétrique déménagera à Saint-Luc qui sera équipé en conséquence (chambres des naissances). Nous garantirons cependant à Ste-Jeanne-d'Arc le maintien de ses services ambulatoires (cliniques externes) au bénéfice de la population du quartier. Les services internes de médecine et de chirurgie seront réorientés vers l'Hôtel-Dieu (qui, en complémentarité, développera un département de gériatrie) et vers Saint-Luc. Les modalités de ce changement de vocation

seront annoncées peu après les Fêtes.»

— **Le Québec forme trop de médecins. Les admissions en première année de médecine seront-elles contingentées pour régler le problème, ou envisage-t-on de fermer la faculté de médecine de Sherbrooke?**

«Oui, il y a trop de médecins. Les doyens des facultés de médecine sont d'accord pour que les admissions soient limitées dès la première année. Ce sont les recteurs qui ont bloqué le projet de contingentement de 7% par année. Le dossier relève du ministre de l'Éducation qui se résoudra peut-être à forcer la main des recteurs en diminuant les budgets. Encore qu'en tel cas, les universités pourraient, je crois, décider de fermer une autre faculté que celle de médecine... Quant à la solution de fermer la faculté de médecine de Sherbrooke, elle peut s'avérer un remède pire que le mal. L'Université de Sherbrooke administre un budget supérieur à

la ville elle-même et sa faculté de médecine représente le quart de ses activités. On imagine mal l'impact qu'aurait sur le milieu, et sur toute la région, la fermeture de cette faculté de médecine.»

— **Le problème des urgences dans les grands hôpitaux de Montréal, lié à celui de l'occupation des lits par des malades chroniques, est toujours crucial. Pourtant, le MAS ne semble pas faire d'effort important pour augmenter les budgets de développement des centres d'accueil d'hébergement, des centres de jour, et des programmes de maintien à domicile. Qu'entendez-vous faire pour améliorer la situation en 1983?**

«Nous avons ouvert 6 000 places en centres d'accueil en 4 ans. Il est vrai que la progression a été plus lente cette année, avec 1 000 nouvelles places. Mais les ressources sont limitées! Je suis très conscient que les programmes de soins et ser-

vices à domicile ont vu leur clientèle augmenter considérablement. Il faut d'abord s'assurer que l'argent qu'on consacre à ces programmes y est bien affecté.»

— **Le premier ministre Lévesque a fait savoir que les ministères devaient s'attendre à une vague supplémentaire de compressions budgétaires, de l'ordre de 15%, en 1983. Cela vous paraît-il réaliste en ce qui concerne le ministère des Affaires sociales où manifestement il ne reste plus de «gras»?**

«Non. Cela me semble impensable. Des compressions de 15% représentent pour l'ensemble des ministères quelque chose comme \$750 millions. En principe, le MAS devrait y contribuer pour à peu près \$250 millions, ce qui me semble inacceptable. On ne peut demander au réseau en 1983 un effort de coupures supérieur à \$100 millions, soit environ 5%. C'est le gros maximum!»

Une année scolaire qui finit bien mal

L'année 1982 aurait pu être une année scolaire sans histoire. Elle se termine pourtant en catastrophe, dans l'incertitude du lendemain, la discorde et la méfiance. Sans doute les élèves, collégiens et étudiants n'en sentent-ils pas encore tous les effets mais il y a comme une odeur de poudre dans l'air.



MARIANE FAVREAU

S'il fallait désigner des coupables, on aurait le choix: les compressions budgétaires qui n'en finissent plus; un projet de restructuration scolaire menaçant pour bien du monde; les négociations avortées et les décrets très sévères qui ont suivi. Et pourtant, on avait commencé cette année sous de meilleurs auspices. La commission Jean sur l'éducation des adultes remettait avec enthousiasme son volumineux rapport et ses centaines de recommandations... dont on attend toujours quelque suivi de la part du gouvernement. On s'appropriait à vivre à la primaire et secondaire

les premières applications des nouveaux programmes et des nouveaux régimes pédagogiques. Les cégeps anticipaient le plus gros «boom» d'élèves depuis leur création.

Les universités cependant grinçaient des dents en tentant d'équilibrer des budgets qui n'en finissent plus de rapetisser. On craint des dommages irréparables à l'enseignement supérieur, l'accessibilité serait compromise, on prend des retards dans la recherche et les études avancées.

A côté de cela, la révolte des écoliers paraissait bien puérile, au printemps. Marches dans les rues, évacuations d'écoles: tout cela, parce qu'on allait désormais leur imposer d'obtenir 60 p. cent pour réussir leurs cours. Recul du ministère: on n'appliquera cette exigence que graduellement, à partir de la première secondaire.

En juin, une bombe: le Livre blanc du ministre Laurin sur la restructuration scolaire, intitulé «L'école communautaire et responsable». Dans ce livre, des thèmes: abolition des commissions scolaires telles qu'on les connaît, pouvoirs aux écoles, place prépondérante des parents, nouvelle répartition des territoires, unification des commissions scolaires en province, etc. De quoi insécuriser tous les

«agents» de l'éducation, commissaires d'écoles en tête.

De son côté, l'épiscopat québécois avait fait preuve d'une ouverture historique face à la restructuration, en précisant que la confessionnalité des commissions scolaires ne leur paraissait plus indispensable. Même le comité catholique s'était prononcé en faveur de l'option plutôt que de l'exemption de l'enseignement religieux.

Se faisant pèlerin, le ministre Laurin part en tournée pour expliquer son plan aux divers groupes de l'éducation. Il doit subir deux manifestations importantes, mises sur pied par les comités de parents protestants, à Laval et à Laprairie. Ils contestent le Livre blanc et sa formule de rencontres, et réclament des assemblées ouvertes à tous.

Le Conseil supérieur de l'éducation ouvre des audiences publiques sur la question et se prépare à donner son avis. Il a d'ailleurs rendu public, cette année, un nombre record d'avis au ministre, l'un d'eux portant sur l'éducation sexuelle à l'école.

Cette question fait couler beaucoup d'encre et la deuxième version du programme (qui incidemment n'occupera que quelques heures par année) reçoit enfin l'aval des parents.

Toutefois, la Commission des écoles protestantes de Montréal fait savoir qu'elle continuera à utiliser ses propres programmes dispensés dans le cadre de l'enseignement religieux et moral.

Les programmes

Conflit d'autorité en vue: qui doit édicter les programmes et les grilles-matières: la commission scolaire ou le ministère? De son côté, la commission scolaire de Châteauguay s'en va en cour pour faire trancher le débat: elle veut enseigner ses 40 minutes d'anglais par semaine à partir de la première année.

La cour a dû trancher plus tôt un débat beaucoup plus important. On risque de parler longtemps du jugement du juge Deschênes donnant priorité à la charte canadienne des droits sur la loi 101 pour décider qui a droit à l'école anglaise au Québec. Ce jugement est porté en appel. Entre-temps, plus d'un millier d'enfants continuent de fréquenter illégalement l'école anglaise, n'y ayant droit ni par la charte canadienne, ni par la loi 101.

Réorganisation étudiante

L'un des faits marquants de cette année, c'est la réorganisation des associations étudiantes. Après des années de désinté-

sement, ou de querelles intestines au sein de l'ANEQ (Association nationale des étudiants du Québec), voilà que des collégiens créent un autre organisme, la fédération des associations étudiantes collégiales, porteuse d'un autre discours. L'ANEQ de son côté semble vouloir se reprendre en main. Le RAEU (Rassemblement des associations étudiantes universitaires), comme la nouvelle fédération, parle de concertation, de participation: on veut occuper sa place, faire quelque chose de constructif et cesser de ne se manifester qu'après coup.

Un centre de recherche étudiant se met sur pied pour assurer une sorte de mémoire collective. Toutefois, les propositions du ministre concernant la vie étudiante embêtent un peu: si on allait être récupéré? Plusieurs associations départementales ou modulaires se font reconnaître officiellement.

Tandis que le nombre d'élèves baisse encore un peu au primaire et secondaire, les cégeps sont en hausse constante. Ils comptent 132 000 élèves, cette année: un record depuis leur fondation. Les taux de passage du secondaire au cégep sont à la hausse avec 46 p. cent.

Une étude démographique récente a d'ailleurs réfuté le my-

the des drop-out du secondaire non diplômés: 64 p. cent des écoliers obtiennent leur diplôme du secondaire, 72 p. cent en comptant ceux qui l'obtiennent à l'éducation des adultes.

Négociations avortées

Le retour de M. Yvon Charbonneau à la tête de la Centrale de l'enseignement du Québec, en juin, n'est pas passé inaperçu. Pour plusieurs, ce retour augurait des négociations dures. Elles l'auraient été sous n'importe quel président: les compressions budgétaires du gouvernement et sa volonté de récupération salariale ont finalement abouti aux décrets en série du début décembre.

Tous les personnels de l'enseignement sont touchés par des coupures modulées de salaires, celles-ci s'appliquant depuis un mois aux universités. Quant aux clauses dites normatives, elles semblent redonner aux administrations plus de latitude dans l'organisation du travail. On promet des contestations en règle pour janvier.

En attendant, les collégiens et les étudiants contemplent l'avenir d'un oeil sceptique: on leur a tant dit qu'il n'y a plus de débouchés pour eux...

■ D'après les données mensuelles de Statistique Canada, l'indice des prix à la consommation (IPC) a connu six baisses consécutives depuis juin dernier, le taux annuel passant de 11.8 pour cent en mai à 9.8 p. cent en novembre. C'est la première fois en 30 mois que l'indice baisse sous le seuil psychologique du 10 p. cent. Et sur cette lancée des derniers mois, on envisage une augmentation des prix de l'ordre de 8 p. cent en 1983.

Cette évolution au cours des six derniers mois est avant tout imputable au fait que le prix des aliments, qui compte pour 21.1 p. cent dans l'indice global, ait été en baisse trois mois sur six, grâce à la disponibilité de produits agricoles locaux pendant les mois d'été.



JEAN POULLAIN

En fait, compte tenu de ces baisses, le prix des aliments n'a augmenté entre mai et novembre 1982 que de 1.1 p. cent, ou cinq fois moins que pour les six mois précédents (hausse hivernale de 5.8 p. cent entre novembre 1981 et mai 1982).

L'examen de l'IPC, aliments exclus, comme l'illustre la courbe correspondante ci-jointe, peut donner une idée plus réaliste de l'évolution de l'inflation des coûts.

On constate en particulier que ce n'est pas depuis six mois mais bien depuis le début de l'année 1982 que cette inflation est en baisse ininterrompue, partant du sommet de 14 p. cent en décembre 1981 pour redescendre à 10.5 p. cent en novembre. C'est ce type d'inflation que la campagne fédérale du 6 et 5 p. cent désire combattre, étant entendu que les prix des aliments sont avant tout soumis aux aléas de la nature d'une part et des exportations de céréales de nos voisins du Sud, d'autre part, les céréales constituant le point de départ d'une

SURTOUT À CAUSE DE LA RÉDUCTION DES DEMANDES SALARIALES

Le niveau moyen de l'inflation pourrait être ramené à 8 p.c. en 83

chaîne alimentaire considérable.

C'est ainsi que les prix internationaux du blé, de l'avoine et du maïs, lorsqu'ils montent, augmentent le prix de revient des éleveurs canadiens de bétail et de volaille et ceux de l'industrie laitière (lait, beurre, fromage) qui en dépendent pour nourrir leur cheptel: il n'est donc pas étonnant que les prix alimentaires obéissent à des cycles qui sont fortement influencés par des considérations climatiques.

De même, les ménages canadiens savent qu'un gel en Floride aura d'inévitables répercussions sur les prix des légumes et fruits frais consommés au Canada au cours du printemps.

Inversement, un été chaud et sec, comme celui qu'a connu le Québec en particulier jusqu'en juillet, a permis d'abondantes récoltes maraîchères qui se sont traduites par une bonne tenue des prix.

Tout autres sont les motifs à l'origine des fluctuations de l'inflation des produits et services qui constituent les quatre cinquièmes des dépenses du consommateur canadien et qui concernent son logement, son transport, son habillement, sans compter les soins, loisirs et autres activités personnelles.

L'un des facteurs qui a le plus réussi à contracter la hausse des prix a été le ralentissement des activités économiques conjugué au coût excessivement élevé du financement des stocks détenus tant par les industriels que par les intermédiaires (grossistes et détaillants).

Il faut se rappeler que le taux de base des banques a débuté l'année 1982 à 18.25 p. cent, ce

qui implique pour nombre d'entreprises petites et moyennes un coût effectif dépassant les 20 p. cent.

La nécessité de contracter le volume des stocks accumulés a ainsi poussé les chefs d'entreprises à réduire le plus possible leur production au point de la si-

tuer en-dessous de 70 p. cent de la capacité théorique de leur équipement, et de chercher à liquider à prix d'abaisses.

Ceci a provoqué la perte d'un demi-million d'emplois, dont le poids économique s'est lourdement fait sentir dans les dépenses de consommation des

ménages: en fait ce sera l'une des rares années où ces dépenses auront baissé en volume.

L'inflation à 8 p.c. en 83

De son côté, la réduction des demandes salariales, qui s'était déjà fait sentir avant même le lancement de la campagne du

premier ministre Trudeau des 6 et 5 p. cent pour 1982 et 1983, devrait fortement contribuer, selon les économistes, à ramener en 1983 le niveau moyen de l'inflation (IPC) à environ 8 p. cent.

Un second élément majeur de baisse des coûts est la chute sensible du loyer de l'argent qui fera son plein effet l'an prochain, alors qu'une grande partie des propriétaires de maisons renouvelleront leurs hypothèques.

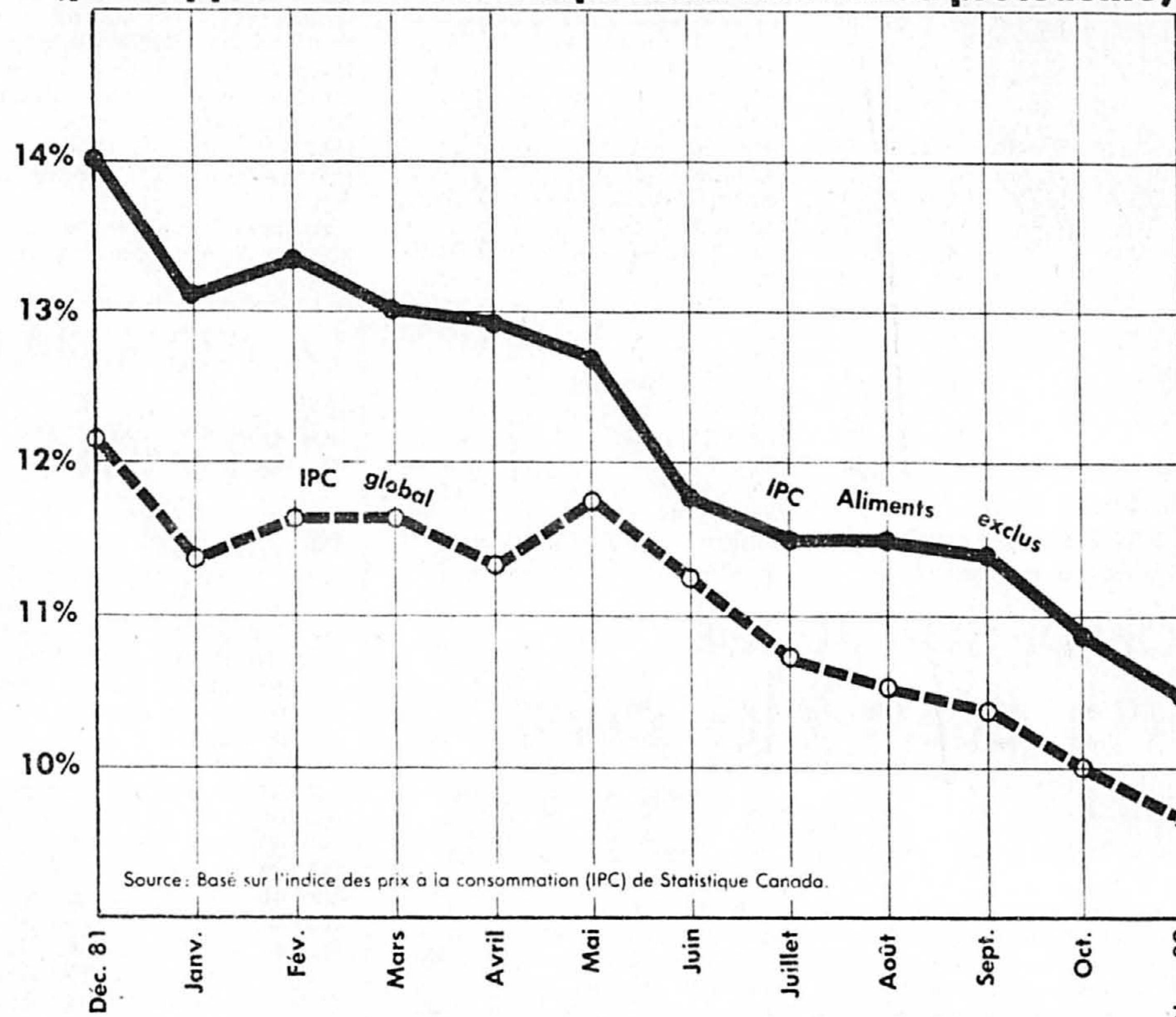
Certains économistes soulignent la réduction considérable des versements mensuels, de l'ordre de \$200 par mois et souvent plus si l'on prend pour exemple une hypothèque de \$40 000 qui passe de 18.5% à 12.5%: l'économie d'intérêt s'établit à \$2 400 par année.

Un troisième facteur non négligeable lui non plus est le fait que nos voisins américains qui nous fournissent les deux tiers de nos importations, connaissent une inflation deux fois moins forte que la nôtre, phénomène qui permettra de faire concurrence aux produits locaux et ainsi freiner les augmentations des prix intérieurs.

D'autre part, les spécialistes s'entendent pour dire que les prix de l'énergie au Canada ne subiront pas l'an prochain des hausses aussi fortes qu'en 1982 alors que les prix ont augmenté de quelque 20 p. cent.

Enfin, 1983 connaîtra selon les prévisions économiques une croissance de quelque 2.5 p. cent qui devrait améliorer le rendement des impôts et taxes et diminuer ainsi les déficits gouvernementaux, ce qui permettrait aux taux d'intérêt de ne pas subir de pressions in-

L'ÉVOLUTION DE L'INFLATION AU CANADA EN 1982 (par rapport au mois correspondant de l'année précédente)



M. Trudeau...quelle situation ironique!

■ « Paix sur la Terre aux hommes de bonne volonté » Trudeau a-t-il compris le message de Guernica?

Juin 1982... Pierre Elliott Trudeau arrive à Madrid de Paris, où il vient tout juste de participer au Sommet économique des pays industrialisés. Comme ses collègues Reagan, Mitterand, Thatcher, il est préoccupé par l'invasion soudaine que vient de déclencher Israël en territoire libanais.



GILBERT LAVOIE

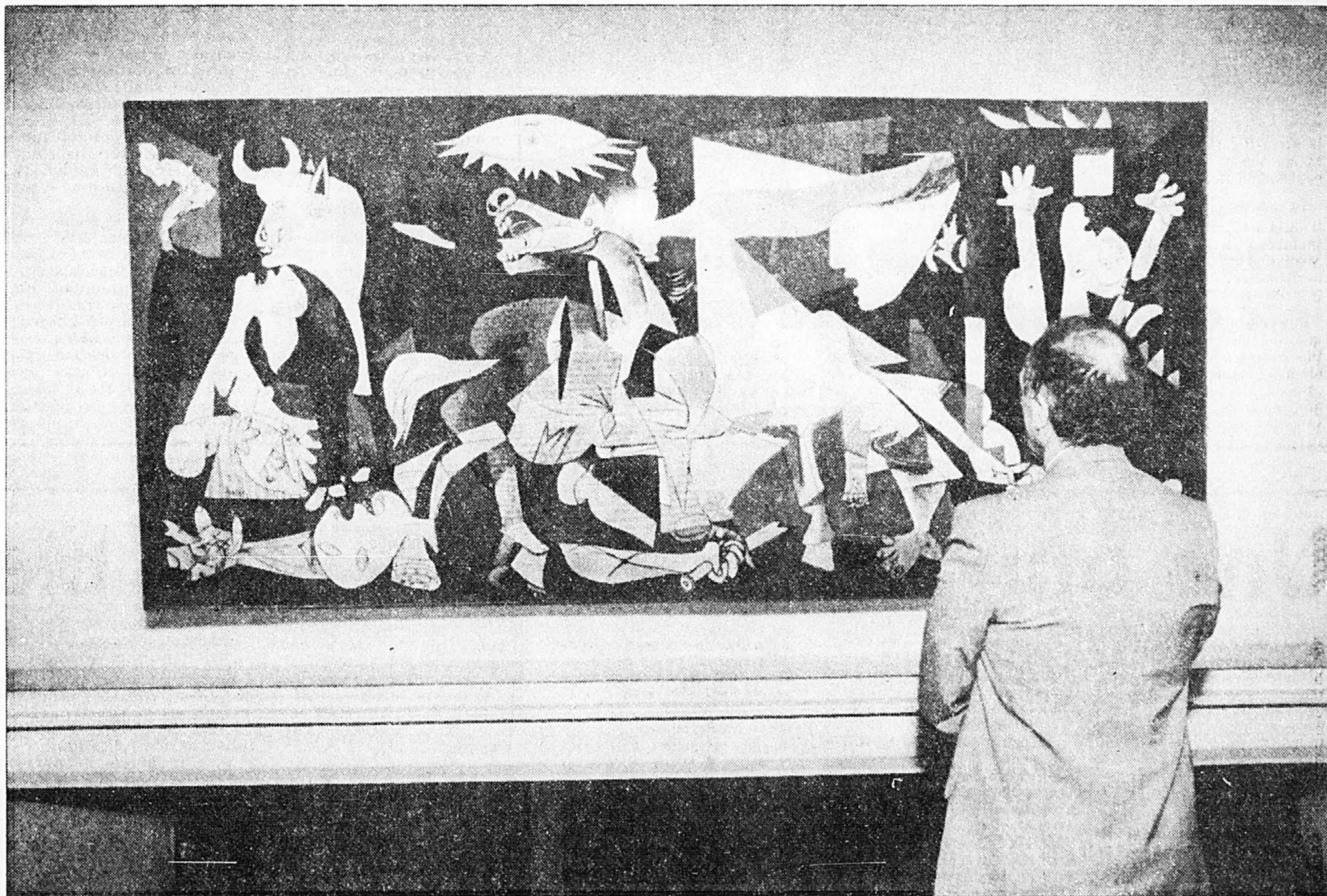
(de notre bureau d'Ottawa)

Entre deux rencontres avec les dirigeants espagnols, M. Trudeau se rend au Musée del Prado, pour méditer quelques minutes devant la grande pièce murale Guernica, de Picasso.

Guernica, c'est le massacre de 2 000 civils tués par les avions de la Lufthansa, à la solde du général Franco, pendant la guerre civile espagnole, en 1937. Et la conclusion de l'intervention israélienne au Liban, c'est le massacre de 2 000 Palestiniens par les phalangistes libanais dans les camps de réfugiés de Beyrouth.

Etrange coïncidence, c'est 24 heures à peine après avoir vu Guernica que Pierre Elliott Trudeau expédie sa première lettre de protestation au premier ministre d'Israël, M. Menahem Begin, pour dénoncer l'invasion du Liban. Comme c'est généralement le cas, la protestation canadienne n'a pas été accompagnée de moyens de pression concrets. Le gouvernement a rejeté péremptoirement la possibilité de sanctions économiques ou de rupture des relations diplomatiques. Le Canada, a-t-on expliqué, a, de toute façon, peu de relations commerciales avec Israël. De plus, on a cru nécessaire de maintenir nos relations diplomatiques pour tenter de jouer un rôle de médiation dans le conflit.

Pourtant, selon les informations recueillies par LA PRESSE au cours des derniers jours sur cette crise, le premier ministre Trudeau était profondément révolté par l'attitude du gouvernement de Menahem Begin dans cette affaire. Lors de la réunion d'un caucus spécial de ses députés l'été dernier, il a expliqué en ces mots les circonstances entourant son intervention personnelle auprès du premier ministre israélien: « J'ai envoyé une lettre respec-



M. Trudeau au Musée del Prado, à Madrid, est en train de méditer devant la grande pièce murale de Guernica, de Picasso. Guernica, c'est le massacre de

2 000 civils tués par les avions de la Lufthansa, à la solde du général Franco, pendant la guerre civile espagnole, en 1937.

tueuse à cet homme. La réponse que j'ai reçue était méprisable (beneath contempt). Je ne m'abaisserai pas à lui réécrire. Cette fois, je pense qu'Israël est allé trop loin ».

Le Canada est-il nécessairement condamné à une telle impuissance au niveau international? L'ancien ministre des Affaires extérieures du gouvernement Clark, Mme Flora Macdonald, soutient le contraire. Elle donne en exemple son intervention lors de l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques. Le Canada avait alors imposé un embargo sur ses ventes de blé à l'URSS, et avait boycotté les Jeux olympiques de Mos-

cou. M. Trudeau, qui était alors chef de l'opposition, avait tout d'abord critiqué cette décision, mais il s'était finalement rallié à la décision des conservateurs.

Le gouvernement canadien s'est néanmoins « brûlé » les ailes dans cette affaire. Nos alliés, (Washington en tête) n'ont pas appliqué l'embargo sur les ventes de blé avec la même rigueur que le Canada, avec comme résultat que les Soviétiques se sont alimentés ailleurs, notamment en Argentine et en Australie. Les producteurs céréaliers canadiens ont donc été les seuls à se sacrifier pour la cause afghane. Les libéraux ont compris le message et le com-

merce du blé avec l'URSS a repris de plus belle, même pendant la crise polonaise.

Quelle leçon tirer de cette aventure? Mme Flora Macdonald conclut aujourd'hui que le Canada ne peut certes pas régler tous les problèmes de la planète, mais qu'il a le devoir d'identifier les domaines où il peut jouer une influence réelle, et exercer cette influence. Elle cite en exemple l'attitude du premier ministre Trudeau il y a 10 jours, après sa rencontre avec les membres de la commission Brandt qui réclament une nouvelle stratégie mondiale pour répondre aux problèmes aigus des pays défavorisés.

Interrogé à ce sujet aux Communes, M. Trudeau a répondu qu'on ne lui avait demandé aucun engagement au nom du Canada. Mme Macdonald était scandalisée d'une telle réponse: « C'est exactement le problème du Canada, nous ne sommes jamais volontaires », a-t-elle déclaré.

Depuis ses grandes tournées préparatoires au Sommet de Montebello, il y a deux ans, le premier ministre du Canada n'a certes pas donné l'impression de vouloir exercer ce leadership international que son parti nous promettait pendant la campagne électorale de 1980. Le dos-

sier nucléaire est peut-être le plus troublant. Pacifiste convaincu, M. Trudeau est forcé aujourd'hui, en fin de carrière, d'admettre que les négociations pour limiter la course aux armements n'ont rien donné, et d'autoriser en conséquence l'essai des missiles de croisière au Canada. Il faut s'armer pour forcer l'autre à négocier.

L'ironie de cette situation est évidente pour le premier ministre, qui, il y a 20 ans, retardait son entrée en politique fédérale pour protester contre une décision de son prédécesseur, M. Lester B. Pearson. Ce dernier venait d'accepter la présence de missiles nucléaires au pays...



Le premier ministre Trudeau semble envier le manteau de fourrure qu'a eu soin de revêtir sa secrétaire, Nicole Sénécal, pour effectuer en sa compagnie le court trajet séparant son bureau du parlement de l'Édifice national de la presse.

POUR LA PRÉPARATION DE SON BUDGET

Ottawa fera peu de cas des prédictions de l'OCDE

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral fera peu de cas des sombres statistiques sur les perspectives économiques du Canada publiées par l'OCDE pour la préparation de son prochain budget.

C'est ce qui ressort des propos tenus hier, en conférence de presse, par le premier ministre Trudeau, pour qui Ottawa s'en tiendra à ses propres chiffres pour préciser ses prochaines politiques budgétaires au printemps prochain.

DENIS LESSARD

Interrogé pour savoir si le gouvernement fédéral tiendrait compte des prévisions pessimistes de l'OCDE quant aux perspectives économiques du pays, M. Trudeau a souligné que le budget sera basé « sur les statistiques des trois premiers trimestres de l'année 1982 », et sur celles du dernier si elles arrivent à temps.

Cette semaine, l'Organisation

Bébés phoques: le Canada est prêt à reconsidérer sa position

■ OTTAWA (PC) — La chasse annuelle aux phoques sur la côte est sera interrompue ou ses méthodes révisées si la commission canado-européenne chargée d'étudier la vitalité de l'espèce et les conditions de la chasse arrivait à la conclusion que l'espèce était menacée ou que la méthode de chasse était inhumaine et d'une « cruauté indicible », a déclaré hier le premier ministre Trudeau.

« Nous découvrons que l'espèce est menacée d'extinction ou que la chasse se fait dans des conditions inhumaines et cruelles, alors, de toute évidence, nous interdirons la chasse ou nous en réviserons la méthode », a ajouté le premier ministre, au

La Noël des chefs

■ OTTAWA (PC) — Que feront les chefs des trois partis politiques canadiens à Noël?

Le premier ministre Trudeau sera chez lui, à Ottawa, avec ses trois fils. Le 2 janvier, il entreprendra un voyage de 18 jours en Asie du Sud-Est, dans le but d'essayer d'améliorer le commerce international du Canada.

Le chef de l'opposition Joe Clark quitte le pays, aujourd'hui, à destination de vacances au soleil aux Bahamas.

Le leader néo-démocrate Ed Broadbent a l'intention de passer Noël à Ottawa avec sa famille et le jour de l'an à Oshawa.

Deux ministres se rendront en vacances outre-mer. Il s'agit de MM. Gerald Regan, ministre du Commerce international, et Robert Kaplan, solliciteur général. Le ministre des Finances, M. Marc L'Ande, fera peut-être du ski dans les Laurentides.

Photothèque LA PRESSE

DROIT DE VETO DU QUÉBEC

Réponse de Trudeau à Lévesque: « NON »

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pierre Trudeau n'a pas l'intention de faire adopter par le Parlement fédéral une résolution redonnant au Québec un droit de veto en matière constitutionnelle, comme le lui demande son homologue québécois René Lévesque.

En conférence de presse, hier, M. Trudeau s'est dit prêt — comme président de la conférence constitutionnelle qui doit se tenir en mars prochain — à inscrire cette question du veto à l'ordre du jour si le Québec le demande.

MICHEL C. AUGER

Mais il n'a aucunement l'intention de reprendre le débat sur cette question aux Communes, même s'il reste toujours en faveur d'un veto pour le Québec et maintient son offre à M. Lévesque de « travailler ensemble » pour le retrouver.

M. Trudeau estime cependant que le premier ministre du Québec « a du travail à faire avec ses collègues » avant d'atteindre ce but.

Dans sa lettre, M. Lévesque réclamait qu'Ottawa prouve sa bonne foi en faisant adopter une résolution redonnant au Québec un droit de veto en matière constitutionnelle ou encore la pleine compensation financière en cas de retrait et soustrayant le Qué-

bec aux dispositions de la Charte des droits sur l'accès à l'instruction dans la langue de la minorité.

Pas à prouver sa bonne foi

M. Trudeau estime qu'il n'a pas à prouver sa bonne foi sur la question du droit de veto et qu'il incombe plutôt à M. Lévesque de prouver la sienne en discutant de la question avec les autres provinces et en demandant qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour de la conférence constitutionnelle de mars.

« J'ai déjà fait mes preuves, je travaille depuis 1968 pour que la formule d'amendement contienne un droit de veto pour le Québec. Je n'ai désespéré de l'atteindre que le jour où le Québec, M. Lévesque en tête, a dit: Non, toutes les provinces sont égales entre elles », a déclaré M. Trudeau.

Rappelant que c'est M. Lévesque qui a spécifiquement rejeté

une formule d'amendement qui comprenait un droit de veto pour le Québec, M. Trudeau a renchéri:

« Que M. Lévesque prouve sa bonne foi, au moins en parlant aux autres provinces pour essayer de défaire le mal qu'il a fait en abandonnant son droit de veto ».

M. Trudeau estime, par ailleurs, que ce veto, s'il est important, n'est pas une question de vie ou de mort pour le Québec qui continuera de jouir de son poids politique au sein de la fédération.

Réalité politique

« Il y a, pour être franc, une réalité politique telle qu'un gouvernement canadien qui essaie d'aller à l'encontre du sentiment collectif et massif des Québécois ne gardera pas le pouvoir et sera remplacé par un autre plus respectueux du Québec », a soutenu le premier ministre.

Au Québec même, « le ciel n'est pas tombé sur la tête » de M. Lé-

vesque et celui-ci a été réélu même s'il se préparait à laisser tomber son droit de veto, estime M. Trudeau.

Quant à la compensation financière complète dans les cas où le Québec exercerait son droit de retrait d'un amendement constitutionnel, M. Trudeau y demeure opposé.

Le Québec a déjà droit à cette compensation en matière d'éducation ou de culture et pour le reste, « je ne vois pas qu'il soit à l'avantage du Canada d'encourager les provinces en les payant pour faire bande à part », a déclaré M. Trudeau.

Quant à l'article 23 de la Charte des droits sur l'accès à l'instruction dans la langue de la minorité, dont le Québec désire être exempté, M. Trudeau n'a pas l'intention de se rendre à cette demande puisqu'il ne s'agit, à son avis, que « de la réciprocité à laquelle M. Lévesque et les autres provinces ont déjà souscrit ».

LA NOMINATION DE PITFIELD AU SÉNAT

Pas de quoi s'indigner...

■ OTTAWA (PC) — La très grande majorité des Canadiens n'a pas été indignée de voir Michael Pitfield accéder au Sénat a soutenu hier le premier ministre Trudeau pour qui seuls de farouches partisans conservateurs se sont donnés la peine de protester contre cette nomination.

Interrogé hier en conférence de presse sur la nomination de son ami personnel et proche collaborateur Michael Pitfield à la Chambre haute, lui procurant d'office un revenu annuel de \$54,000, M. Trudeau a dit ignorer exactement quel effet aurait cette nomination chez les contribuables.

« Je ne pense pas que les gens s'occupent beaucoup du fait que ce soit M. Pitfield ou un autre qui soit nommé au Sénat », a dit M. Trudeau de cette nomination qui a soulevé cette semaine la colère des deux partis d'Opposition aux Communes.

Le premier ministre a toutefois indiqué qu'il ne faisait que peu de cas d'une indignation qui peut se comparer à une réaction partisane.

« Peut-être quelques députés de l'Opposition et leur épouses, certains vieux partisans conservateurs et des représentants des médias ont-ils dit qu'ils étaient indignés par cette nomination », a-t-il lancé, rappelant ironique qu'il y avait 24 millions de Canadiens.



Michael Pitfield conférant avec son ami Trudeau.

Mercredi, la nomination de Michael Pitfield au Sénat moins de deux mois après qu'il eut quitté son poste de secrétaire du Cabinet, poste le plus élevé de la fonction publique, avait soulevé l'indignation du chef conservateur Joe Clark pour qui ce geste « partisan et inaccepta-

ble » compromettrait l'esprit de la réforme du Sénat.

Quant au chef néo-démocrate Ed Broadbent, il avait soutenu qu'il est ridicule de croire que M. Pitfield siégerait comme indépendant dans une institution dont le NPD, de toute façon réclame l'abolition.

Un atout de valeur?

■ OTTAWA (PC) — Mercredi matin, M. Michael Pitfield se réveille en se disant qu'il valait bien la peine d'entrer au Sénat. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, le premier ministre Trudeau décide de combler le vœu de celui qui, depuis 1965, lui sert de bras droit et à qui lie une amitié de jeunesse.

Agé de 45 ans, Pitfield était, jusqu'il y a tout juste deux semaines, greffier au Conseil privé et secrétaire du Conseil des ministres. Né à Montréal, il est issu d'une famille cosuise. Largement rémunéré (plus de \$100,000 par an), il était le puissant architecte de la structure gouvernementale. Comme sénateur indépendant, représentant l'Ontario, il ne touchera plus que \$54,000 par an.

Selon ses dires, cela fait quel-

ques mois déjà qu'il songe à quitter la fonction publique qu'il sert depuis 22 ans et à entrer au Sénat. Il s'en ouvre à son ami intime Trudeau, mais sans prendre encore de décision ferme.

En vérité, dit-il aux journalistes, je pourrais probablement gagner plus d'argent ailleurs. Mais, il estime que quoiqu'il arrive, il demeurera sous les feux de la rampe. C'est pourquoi, il décide mercredi de rester dans le circuit des faiseurs de décisions politiques.

Jim Coutts, ex-secrétaire principal de M. Trudeau, qui a étroitement collaboré avec M. Pitfield, considère que le nouveau sénateur pourra apporter une importante contribution aux débats politiques.

Le Parlement a approuvé, cette semaine, le projet de créa-

tion d'une commission chargée d'étudier la réforme du Sénat, réforme que M. Pitfield estime « cruciale pour une confédération renouvelée ».

Diplômé en droit de l'université McGill, M. Pitfield est au service de la fonction publique depuis 1959. C'est en 1965 qu'il se lie d'amitié avec Trudeau qui venait d'arriver à Ottawa. Ils étaient alors tous les deux célibataires et, en 1971, ils se sont tous les deux mariés, M. Pitfield avec Nancy Snow, de Toronto. Les épouses des deux hommes devaient devenir des amies intimes.

Le sénateur libéral Jack Austin, qui fut lui aussi conseiller de M. Trudeau, applaudit à la nomination de Pitfield, dont l'expérience, dit-il, sera un atout de valeur.

EN MÊME TEMPS QU'UN SOLICITEUR DE FONDS DU PARTI CONSERVATEUR

Trudeau nomme un autre de ses collaborateurs au Sénat

■ OTTAWA (PC) — M. Jean Le Moyne, un ancien conseiller du premier ministre Trudeau, et M. Bill Kelly, un solliciteur de fonds du Parti progressiste-conservateur, ont tous les deux été nommés sénateurs, hier.

Ces deux nouvelles nominations surviennent une journée après l'annonce par le premier ministre Trudeau de la nomination controversée de son ami de vieille date et conseiller Michael Pitfield à la Chambre haute.

Alors que les hautes instances du gouvernement et les observateurs s'interrogent sur la nomination surprise de M. Pitfield, on se demande dans certains milieux si l'ancien greffier du Conseil privé et secrétaire du cabinet ne sera pas nommé coprésident d'un comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes qui aura pour mission d'étudier une réforme de la Chambre haute.

Selon certaines sources dignes de foi, l'épineuse question de la



Photothèque LA PRESSE
Jean Le Moyne

réforme du Sénat est l'une des rares questions non-économiques qui fait actuellement l'objet d'un vif débat au sein du conseil des ministres et dont il sera probablement fait état dans le prochain discours du trône prévu pour le mois de février.

M. Trudeau précise dans un communiqué que M. Kelly, qui est âgé de 57 ans, représente l'Ontario où il est le trésorier du Parti conservateur; Jean Le Moyne, âgé de 69 ans, un ancien journaliste et écrivain, qui rédigeait les discours du premier ministre Trudeau durant les années 70, représentera le Québec à la Chambre haute.

A la suite de ces trois nominations, le nombre des vacances au Sénat, qui compte 104 sièges, est réduit à 15. La Chambre haute compte donc à l'heure actuelle 59 libéraux, 24 conservateurs quatre indépendants, dont M. Pitfield, un libéral indépendant et un créditiste.

Il était déjà rumeur depuis quelque temps de la nomination de Bill Kelly à la suite de mar-

chandage entre MM. Trudeau et Joe Clark au sujet de la nomination d'un conservateur au Sénat pour combler la vacance créée par la démission de Alistair Grosart. M. Kelly était l'un des candidats proposés par M. Clark.

Dans un communiqué, le chef de l'Opposition dit que « l'expérience des affaires de M. Kelly serait particulièrement utile dans les délibérations à la Chambre haute ».

M. Kelly est président de Kelco Management Ltd., qui se spécialise dans les expertises dans le domaine énergétique. Il est aussi président de Severn Boat Haven Ltd., en plus d'être président du comité des finances du Parti progressiste conservateur de l'Ontario.

Jean Le Moyne

Jean Le Moyne est un ancien journaliste de La Presse, de l'agence de nouvelles La Presse Canadienne et du défunt quotidien libéral Le Canada. Il est l'auteur de « Convergences », une œuvre littéraire qui lui a valu le

Prix du gouverneur général et le Prix du concours littéraire de la province de Québec en 1972.

Il s'est joint au personnel du bureau du premier ministre Trudeau en 1969 comme rédacteur de discours et il s'est remis à écrire depuis qu'il a pris sa retraite en 1978.

Les membres du conseil des ministres et les hauts fonctionnaires qui n'avaient pas été préalablement informés de la nomination de M. Pitfield ont par ailleurs été stupéfiés par cette nomination.

« J'en ai eu la parole coupée et je n'étais pas le seul », a confié un libéral haut placé.

Bien qu'il s'agit purement de spéculations, plusieurs libéraux se demandent si l'ancien greffier du Conseil privé ne sera pas nommé coprésident du comité conjoint du Sénat et des Communes dont la formation a récemment été approuvée par le Parlement avec mission d'étudier la réforme de la Chambre haute.

TOUJOURS DÉTENU À KINGSTON

Olson offre à nouveau de coopérer pour identifier des victimes

■ VANCOUVER (PC) — Du fond de sa cellule du pénitencier de Kingston, en Ontario, où il purge une peine d'emprisonnement à perpétuité pour 11 meurtres, Clifford Robert Olson vient d'écrire au journal Vancouver Sun pour offrir à la police de se rendre en Colombie-Britannique une fois de plus et lui indiquer les endroits où se trouveraient trois autres cadavres.

La même offre, le mois dernier, a valu à Olson un voyage de six jours à Vancouver, mais, une

fois rendu sur place, il a refusé de collaborer avec la police.

Les victimes qu'Olson prétend pouvoir retrouver sont un garçon de 16 ans de Maple Ridge et une fille de 17 ans de Kamloops (qu'il ne nomme pas) et Carmen Louise Robinson, 17 ans, de Victoria.

Dans sa lettre au journal, le tueur affirme qu'il possède des renseignements sur d'autres meurtres, en plus des trois mentionnés, et il répète son désir d'être transféré dans un établissement carcéral de la Colombie-Britannique.

Si Olson a changé d'idée le mois dernier, une fois rendu à Vancouver, c'est parce que l'inspecteur Larry Proke, de la GRC, a confisqué un affidavit adressé au solliciteur général Robert Kaplan.

Dans cet affidavit, poursuit Olson, il donnait des détails sur les trois meurtres que « seule la personne responsable peut connaître ».

L'avocat d'Olson, Me Robert Shantz, selon le tueur, a été témoin de la confiscation de l'affidavit.



Téléphoto PC

Linda Walker, de Maple Ridge, en Colombie-Britannique, montre la photo de son fils Lee Dalum, qu'elle croit avoir été victime du tueur Clifford Olson. Apparaissent aussi sur la photo le mari de Mme Walker et leurs enfants, Corby Dalum et Len Walker.

AU PAKISTAN

Des saisies records d'héroïne en 1982

■ PARIS (AFP) — La cargaison de 396 kilogrammes d'héroïne en provenance d'Afghanistan interceptée dans la nuit de mercredi à hier par les services douaniers pakistanais constitue la plus grosse prise de cette drogue effectuée dans le monde depuis 1981.

En mai 1981, des policiers iraniens avaient découvert 420 kg d'héroïne repartis en paquets d'un kilo dans la région désertique du Kevir.

Voici un rappel des plus importantes saisies d'héroïne depuis un an, la plupart effectuées au Pakistan:

— 5 février: 73 kg sont découverts par les douaniers de Hong Kong dans le système d'aération d'un navire en provenance de Singapour. C'est la plus grosse prise jamais effectuée à Hong Kong avec la participation d'Interpol.

— 12 février: 80 kg dissimulés dans la carrosserie d'un tracteur sont interceptés dans

la province frontalière du nord-ouest du Pakistan.

— 19 février: 75 kg sont saisis au Pakistan dans la zone tribale proche de la frontière avec l'Afghanistan, considérée comme le centre de la culture du pavot.

— 12 mai: 160 kg d'héroïne pure sont interceptés dans le même secteur.

— 17 juillet: toujours au Pakistan, 110 kg d'héroïne et une grande quantité de haschisch sont découverts à bord de deux camions près de la frontière afghane.

— 29 octobre: 113 kg d'héroïne dissimulés dans un camion sont saisis dans la région de Peshawar (frontière pakistano-afghane).

— 12 novembre: dans la même région, 120 kg sont interceptés à bord d'une voiture immatriculée à Kaboul.

— 4 décembre: 84 kg d'héroïne sont interceptés par la police thaïlandaise dans le village côtier de Rayong, à 180 kilomètres de Bangkok.

Un vol rapporte \$35,000

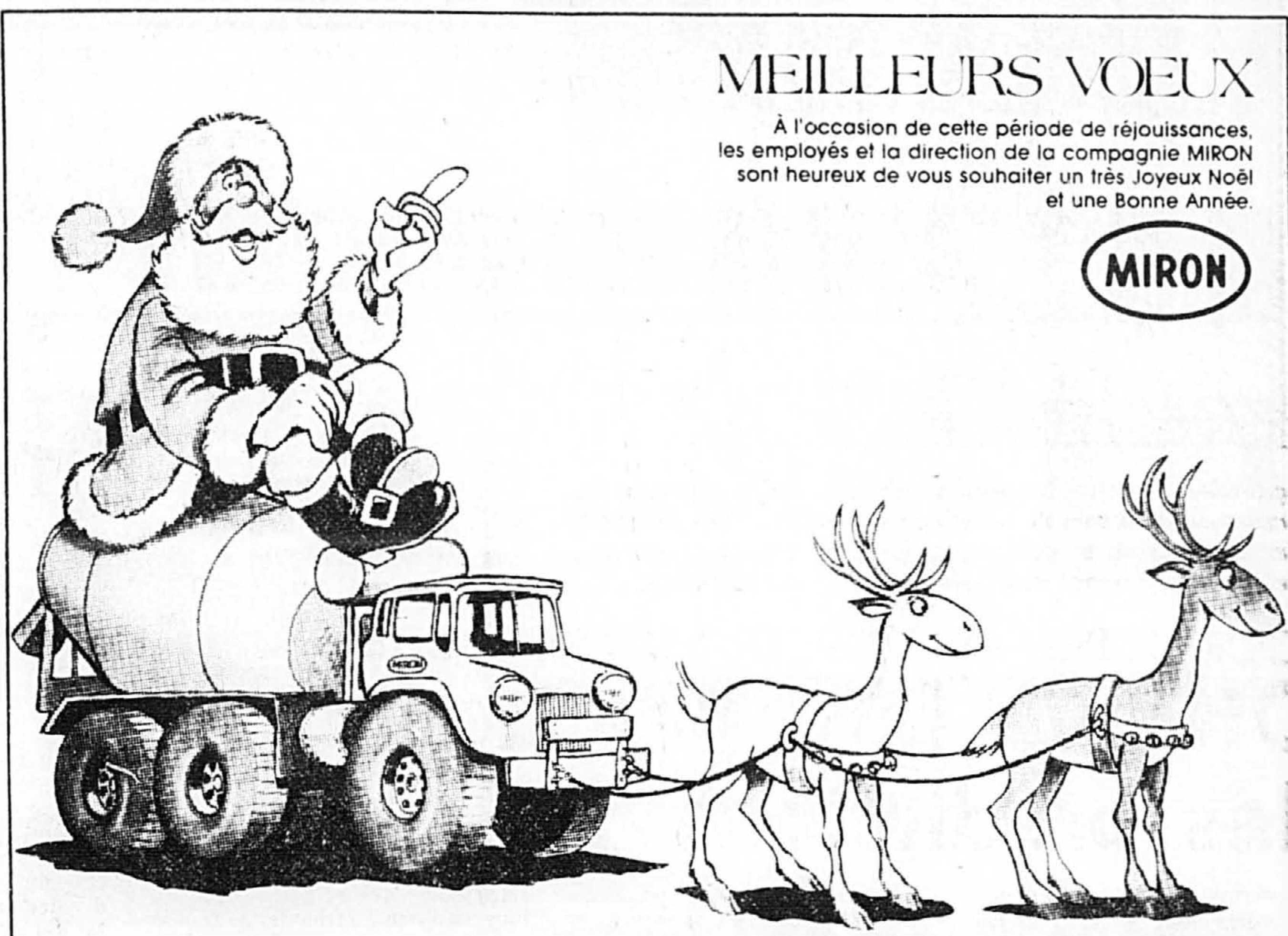
■ TROIS-RIVIÈRES (PC)

— Un important vol a été perpétré, mercredi soir, au magasin Distribution aux Consommateurs de Trois-Rivières.

Deux cagouleurs fortement armés ont réussi à pénétrer à l'intérieur de la succursale trifluvienne, peu après la fermeture, et ont surpris le gérant de l'établissement qui s'affairait à calculer les recettes particulièrement élevées.

Les bandits ont réussi à rafler la totalité de l'argent en plus de vider le comptoir à bijoux.

Même si l'inventaire des pertes n'est pas terminé, on croit que le montant du vol dépasse \$35,000.



MEILLEURS VOEUX

À l'occasion de cette période de réjouissances, les employés et la direction de la compagnie MIRON sont heureux de vous souhaiter un très Joyeux Noël et une Bonne Année.

MIRON

Début de vacances tragique: une écolière se noie dans la Rideau

■ OTTAWA (PC) — Les vacances de Sylvie Lalonde,

une écolière âgée de 10 ans, se sont terminées tragiquement a-

lors qu'elles ne faisaient que débuter. Sylvie venait à pei-

ne de quitter l'école quand elle est disparue dans les eaux glacées de la rivière Rideau et qu'elle s'est présument noyée.

Des témoins ont relaté que l'écolière voulait observer un nid d'oiseau lorsqu'elle a perdu pied et glissé sur la berge et que la mince couche de glace recouvrant la rivière Rideau a cédé sous son poids.

« La dernière fois que je l'ai aperçue avant qu'elle disparaisse pour de bon, elle était blême comme un drap », a dit Joe Frankowski, âgé de 14 ans, l'un de ceux qui ont vainement tenté de lui sauver la vie.

Il n'est resté sur la berge que la tuque rouge et blanc de l'enfant.

M. Bing Haley, beau-père de l'enfant, a précisé que sa femme et lui devaient adopter la fillette en janvier.

« Elle était notre unique enfant. »

« Ce devait être le plus beau Noël de sa vie. »

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.

652-3981

Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

LE PERSONNEL

LA PLACE

aimerait offrir ses voeux de Joyeux Noël et de Bonne et Heureuse Année à tous ses clients, à ses fournisseurs ainsi qu'à ses compétiteurs

PHILISHAVE

RECHARGEABLE

Un rasoir exclusif de fabrication hollandaise. Le seul rasoir qui comporte trois têtes pour raser confortablement de plus près. 110/220 pour l'homme qui voyage, présentation en étui.

BEARCAT 210 XL

Un appareil perfectionné pour véritables amateurs. Toute la gamme des fréquences, incluant avions, police, téléphones mobiles et bandes marines. Actuellement en stock.

RAY BAN

Des lunettes solaires d'excellente qualité, à monture garnie de cuir pour les personnes soucieuses de qualité. Article Ray-Ban à Lunette. Possibilité de changement de lentilles pour usage intérieur ou extérieur. Venez vous rendre compte chez LA PLACE des merveilles qui vous sont offertes.

SMITH CORONA

Que vous cherchiez une machine à écrire manuelle pour vos travaux d'étudiant ou un modèle électronique pour votre profession ou encore une imprimante perfectionnée à copier avec un ordinateur. Smith Corona vous offre tout cela. Chez LA PLACE, nous vous présentons la série complète.

SANYO

Pour les personnes actives qui ne veulent pas perdre la commande reçue en leur absence ou un message tout spécial adressé par un ami, voici l'équipement idéal. Venez choisir exactement le modèle qui vous conviendra.

VICTORINOX

Le couteau incomparable de l'armée suisse, pour coupeurs, chasseurs, pêcheurs et sportifs et sportifs. C'est le seul couteau conçu spécifiquement pour ces usages. Grand choix de tailles en stock.

LA PLACE

2050 BOUL. ST-LAURENT
7 OUEST, RUE ST-ANTOINE
288-7755

pour vous abonner à

la presse

285-6911
du lundi au vendredi de 7 h à 18 h.

La Maisonnée

Pendant les fêtes, ouvert tous les jours jusqu'à 23h00

OFFRE plus

TOURTIÈRE CANADIENNE

2,79\$

format 480 g - 8" diamètre

PEPSI COLA, DIET-PEPSI OU TEEM

2,29\$

6 bouteilles consignées de 750 mL

CHIPS DULAC

99¢

(Incluant un coupon de 50¢ applicable sur l'achat de Pepsi) toutes saveurs, format 200 g (prix habituel 1,49\$)

- Pain chaud tous les jours
- Charcuterie
- Fromages
- Cafés en grains ou moulus
- Épicerie de base

(Offre valable du 1er décembre au 9 janvier 1983. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités).

Montréal: 6386 rue Sherbrooke E.
1906 rue Ste-Catherine O.
4464 rue Beaubien E.
2540 boul. Henri-Bourassa E.
5501 chemin Queen Mary
5355 rue Bélanger E.
48 boul. Henri-Bourassa O.
2050 rue Laurier E.
2010 rue Beaubien E.
(ouverture le 9 décembre)
3860 rue Jean-Talon E.
(ouverture le 15 décembre)

Laval: 4820 boul. Samson
705 boul. Curé Labelle
Greenfield Park: 242 avenue Victoria
St-Hubert: 5664 chemin Chamblay
Longueuil: 420 rue St-Charles O.
Rosemère: 251 boul. Curé Labelle
LaSalle: 1489 boul. Shevchenko
Pinckourt: 103 boul. Cardinal Léger
(ouverture le 16 décembre)

Ouvert tous les jours jusqu'à 23h00

la Maisonnée
Dépanneur Plus

À l'occasion des Fêtes, essayez notre nouveau service-plus le Buffet du Chef: de succulents buffets chauds et froids pour tous genres de réceptions.

AVIS IMPORTANT À TOUS NOS LECTEURS

À L'OCCASION DES FÊTES
DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

LA PRESSE du samedi 25 décembre (Jour de Noël)
sera publiée le vendredi 24 décembre

et celle du samedi 1er janvier (Jour de l'An)
sera publiée le vendredi 31 décembre.

Pour ces deux fêtes, les sections

«Arts et Spectacles»,
«Vacances/Voyage»,
«Carrières et Professions»,
le Télé-Pressé et
le magazine Perspectives

seront donc insérées dans l'édition du vendredi.

la presse

OUVERTURE AUJOURD'HUI MÊME
DU NOUVEAU

RESTAURANT MARITIME

SPECIALISÉ DANS LES PLATS DE FRUITS DE MER
Autrefois connu sous le nom de «Siroin Bar» et après avoir
subi, durant 8 mois, de grands travaux de rénovation com-
mandés par une nouvelle direction, ce restaurant offre mainte-
nant à la population de l'agglomération montréalaise un choix
unique de délicieux plats de fruits de mer, à déguster dans un
décor charmant et une atmosphère des plus agréables.

UN RÉGAL À PRIX SPÉCIAL

POUR L'OCCASION:

L'ASSIETTE DU CAPITAINE

Un demi-homard frais accompagné de crabe des neiges,
du poisson frais, des huîtres au four à la mode de Rocke-
teller, des poteries Digby et des crevettes géantes far-
cies.

SEULEMENT **9.95\$**

Homard vivant 1 1/2 lb 7.95\$

RESERVEZ MAINTENANT POUR LE RÉVEILLON DU JOUR DE L'AN

Dejeuner d'affaires à compter de 3.25 \$

Au restaurant «La Pêcherie», on ne sert que du poisson
et des fruits de mer frais.

5050, rue Paré, Mont-Royal

(à l'est du boul. Décarie) Stationnement gratuit

Renseignements et réservation: Tél. 737-3673(4)

Le Strip Topless, du boulevard
Décarie, devra fermer ses portes

Les amateurs de jolies filles en tenue ultra légère et les mauvais garçons de l'ouest de la ville devront se chercher un autre «havre» pour passer leurs soirées et leurs débuts de matinée. Le Strip Topless, le dernier nom en date de ce qui avait tout d'abord été la Discothèque Fumée Liquide, au 6500 boulevard Décarie, devra fermer ses portes, sur ordre de la Cour supérieure.

LEOPOLD LIZOTTE

C'est l'effet de la double décision rendue hier par le juge Jean-Marie Brassard, qui rejette la requête en mandamus présentée par le propriétaire Alfred Segal, tout en accueillant la demande reconventionnelle en injonction subsequmment déposée par la Ville de Montréal.

La première procédure avait pour but de forcer celle-ci à émettre les permis nécessaires à l'exploitation de l'établissement, alors que la seconde, telle qu'accordée, permet aux autorités de mettre fin immédiatement aux activités de la place sans autre forme de procès.

Mais, en fait, c'est un véritable... procès que l'on avait fait à M. Segal et à ses aides, il y a quelques semaines, alors qu'on avait fait décrire par plusieurs témoins, généralement policiers, comment ce bar à effeuilleuses et à danseuses nues accueillait quotidiennement des criminels connus et quelques-uns des frères Dubois accompagnés de membres de leur clan, comment les danseuses de service avaient l'habitude de «fraterniser» avec la clientèle, la présence de cocaïne et de seringues ici et là, l'odeur latente de marijuana dans le grand escalier commun à une école de danse dont les élèves, à l'occasion, auraient été l'objet d'attaques par des assidus aux sens «activés» par l'érotisme qui se dégageait littéralement

de la piste où évoluaient ces demoiselles peu ou pas vêtues. On n'avait toutefois pu en savoir aussi long sur une tentative de meurtre que personne ne semblait avoir «vue», et que l'on avait d'ailleurs tenté de camoufler, au lieu de la rapporter rapidement à la police.

Pour faire échec à la demande d'injonction de la Ville, les procureurs de M. Segal, qui a pour sa part choisi de ne pas témoigner, avaient invoqué, notamment, déni de justice naturelle dans le procédé utilisé par l'autorité policière pour convaincre le service des permis de bloquer le renouvellement de celui-ci. Si, dans un premier temps, il est possible que le cabaretier n'ait pas eu la chance d'être entendu, une invitation dans ce sens lui a été adres-

sée, à la seconde occasion, et son argument est conséquemment rejeté.

Quant à la constitutionnalité de l'article 813 de la Charte de Montréal, qui était littéralement au centre de tout le débat, le juge Brassard la reconnaît en soulignant qu'il ne s'agit pas là d'une disposition punitive ou répressive, mais plutôt préventive, soit la sauvegarde de la moralité ne pouvant par ailleurs être considérée comme l'apanage exclusif du Parlement fédéral.

Le magistrat conclut, après avoir cité une fort abondante jurisprudence sur le sujet, que l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique (dont on entendrait parler pendant encore un bon moment, semble-t-il,) a donné juridiction aux provinces pour adopter des lois ten-

dant à prévenir le crime, pouvoir qu'elles peuvent elles-mêmes déléguer à des fonctionnaires municipaux. Et le juge Brassard ajoute qu'il serait tout simplement impensable que seul le code criminel soit le gardien de l'ordre public et des bonnes moeurs.

Quant à l'invocation faite de la nouvelle Charte canadienne des droits, qui veut garantir le droit de chacun de gagner sa vie, le juge soutient que cet argument ne peut être soumis à l'encontre de l'intérêt public, et que les clients, pour leur part, ont au moins un égal droit à ce que leur sécurité ne soit pas violée, à cet endroit. Comme le fut celle de la personne qui y fut un jour poignardée, sans que personne ne se soucie apparemment trop de son sort.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

HORLOGERIE
BIJOUTERIE, QUARTZ
PAR CORRESPONDANCE
Diplômés par l'Institut
Institut d'Horlogerie
du Canada Ltée
1012 av. rue Mont-Royal
Montréal H2Z 1X2
Tél.: 523-7623

MAISONS
D'ENSEIGNEMENT
dans
la presse
composer **285-7234**

APPRENEZ EN 4 SEMAINES!

LA TENUE DE LIVRES

(comptabilité pratique enseignée
par comptables agréés)

Notre cours comprend:

Le Grand Livre et les États Financiers.

Les cours commencent:

	en français	en anglais
JOUR	12 jan.	13 jan.
SOIR	13 jan.	12 jan.
SAMÉDI	15 jan.	15 jan.

DEPLIANT GRATUIT

ECOLE COMMERCIALE LONDON 733-5217

4950, CH. QUEEN MARY (metro Snowdon) 733-8261

Permis no 749 767 — Montréal et Toronto

SESSION DE JANVIER

POUR UN BON DÉPART
VERS UNE CARRIÈRE SÛRE

- ☐ Technicien en informatique (programmeur) 420-31 (Niveau collégial)
- ☐ Opérateur d'ordinateur (Niveau secondaire)
- ☐ Opératrice d'entrée des données (Niveau secondaire)

Reconnu par le ministère de l'Éducation Permis no 749745

Pour renseignements, appelez: **849-7726**

Prière de me donner toutes informations sans aucune obligation. LP 24-12-82

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....ÂGE.....TÉL.....

Collège d'Informatique du Canada

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

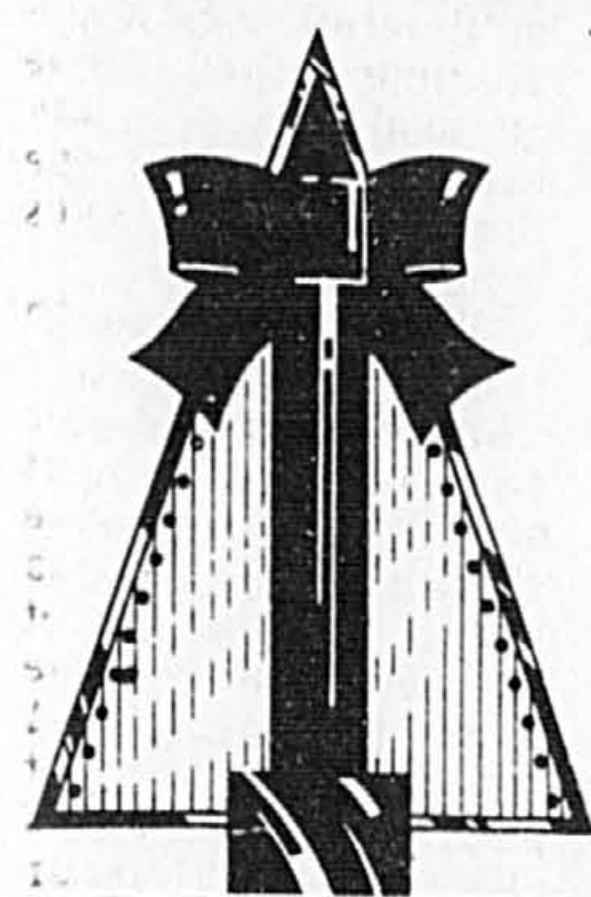
2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

LE LUNDI 27 DÉCEMBRE

Soldes et ventes



après-Noël chez Simpsons

aux 5 magasins Simpsons. Pour achat en personne seulement

OUVERTS LE LUNDI 27 DÉCEMBRE
DE 8 H À 18 H

rabais
50%

Solde annuel
à la boutique
«Coin
de l'arbre»

Soyez prêt pour l'année prochaine! Venez choisir de nouvelles décorations de Noël chez Simpsons. Sélection d'ornements, arbres de Noël, guirlandes, lumières et décorations à rabais 50%. Vous n'aurez pas à vous en inquiéter l'année prochaine!

Rayon 439, Boutique «Le coin de l'arbre»

rabais
50%

Solde annuel
Cartes et papier
d'emballage
de Noël

Pensez-y dès maintenant et évitez la ruée l'année prochaine! Chez Simpsons, vous trouverez cartes, papier d'emballage et rubans. Sélection de boîtes de cartes de «Hallmark», «Carlton», «Gordon Fraser», «Pierre Belvedere», «T.V. Allen» et autres. Papier d'emballage en paquet de 1 feuille, 3 feuilles ou feuilles multiples. Variété de rubans et noeuds décoratifs.

Rayon 202, papeterie

rabais
30%

Stock entier de
coffrets à bijoux

Pour garder précieusement vos bijoux et autres objets de valeur. Modèles pour hommes, dames ou enfants dans le groupe.

Rayon 225, accessoires

Sélection de
fourre-tout pour
équipement photo

Emportez votre équipement de photographie partout avec vous, sans problème. Voyez notre sélection de fourre-tout en stock... et choisissez le vôtre.

Rayon 210, appareils-photo

Tous nos
baromètres

Tenez-vous au courant des changements du temps. Un baromètre ajoutera une note d'élégance à votre foyer.

Rayon 210, baromètres

CARRIÈRE DE CAUGHNAWAGA

Fraude de \$250 000

■ La compagnie Rivemont Construction, qui, jusqu'à l'an dernier, et depuis vingt ans, exploitait une carrière dans les limites de la réserve indienne de Caughnawaga, devra rembourser le gouvernement fédéral d'une somme de \$250 000, et d'intérêts qui vont vraisemblablement s'élever à plusieurs autres dizaines de milliers de dollars à la suite de ce que le juge-en-chef-adjoint James K. Hugessen qualifie de véritable fraude, à l'endroit de la bande à qui une redevance de 8 cents la tonne de roc devait être versée au départ, pour augmenter régulièrement par la suite.

Au procès, c'est à l'aide d'expertises photographiques conduites du haut des airs que la poursuite a établi une différence de plus de 3 millions de tonnes entre les chiffres fournis par Rivemont, au fil des années, et ceux qui ressortaient de cet expertise, d'ailleurs confirmée en grande partie par... un témoin de la défense.

Il se pourrait par ailleurs que le chiffre puisse être encore plus élevé, en raison du fait que certaines parties de la carrière, à certains moments, avaient par ailleurs reçu de fortes quantités de « remplissage ». Quant au roc « filouté », si l'on peut dire, il semble qu'il ait été utilisé par la compagnie dans les divers travaux de construction de routes, de digues et autres ouvrages dans lesquels elle était engagée.

EN BRIEF

Trois morts à Albanel

■ Une collision survenue entre deux automobiles vers 14 heures hier sur la route 373, à Albanel, dans le comté de Roberval, a fait trois victimes. Il s'agit de Ghislain Simard, 25 ans, qui conduisait l'un des véhicules; de Rock Lapointe, 57 ans, son passager; et de Mme Simone Boisvert, 66 ans, conductrice de l'autre voiture. Tous trois résidaient à Albanel.

Le sergent Bellefeuille définitivement congédié

■ L'arbitre du ministère du Travail, Me Jean-Guy Clément, a rejeté le grief du sergent Marcel Bellefeuille déposé contre la ville du Cap-de-la-Madeleine, relativement à son congédiement. L'arbitre a tenu compte de la preuve étalée devant lui, lors des audiences de novembre, à l'effet que le policier était le propriétaire du bar L'Hacienda au Cap-de-la-Madeleine. Quant à la question de savoir si c'est incompatible à la fonction de policier que d'avoir des intérêts d'un établissement licencié, l'arbitre considère que oui, d'autant plus qu'à cet établissement on donnait des spectacles de danseuses nues. Cette décision pourrait avoir des répercussions importantes pour les causes apparemment similaires des agents Martineau et Cartier du service de police de Trois-Rivières.

Réclamation de \$32,000 pour un feu mal éteint

■ Les Isolations Pouliot et Frères, de Longueuil, ont intenté hier une poursuite de \$32,880 contre la ville de Longueuil, suite à un « double » incendie survenu au garage de la rue Naubert, où était entreposée une forte quantité de mousse isolante. Selon les prétentions de la firme, le feu se serait tout d'abord déclaré dans la soirée, vers 22h.30, mais, après avoir combattu celui-ci pendant moins d'une heure, les sapeurs de la ville voisine regagnaient leurs casernes, croyant les flammes complètement éteintes, et sans laisser aucun gardien sur les lieux. Moins de cinq heures plus tard, toutefois, l'élément destructeur renaissait, et la mousse, qui avait été épargnée à la première occasion, était détruite. On invoque donc la négligence et l'incurie des sapeurs pour tenter d'obtenir remboursement par la ville.

Blitz raté: \$100 000 réclamés

■ Les Laboratoires Bios, de Laval, et la compagnie Bio-Santé, de la rue Mont-Royal, ont enregistré hier après-midi une poursuite de \$100,000 contre Rediffusion Mutuelle, de Montréal, pour avoir fait « rater » un blitz publicitaire dans toute la province, pour mettre en vedette les produits naturels, de santé, et les cosmétiques produits ou distribués par ces deux firmes. Selon elles, on devait faire cette publicité simultanément dans la métropole, à Québec, à Ottawa, à Sherbrooke et à Trois-Rivières. Mais, après quelques semaines, le poste de Québec aurait cessé de relayer l'émission, et on aurait invoqué sa forme et son contenu pour ce faire, alors que le tout avait été préalablement accepté. Entre autres dommages réclamés, Laboratoires-Bios et Bio-Santé soumettent que ce premier battage publicitaire devait notamment leur procurer les fonds nécessaires (environ \$150,000) pour en déclencher un autre, plus spectaculaire encore, et, cette fois, à la télévision. Ce qu'elles ne peuvent faire maintenant, en raison de la chute de leurs ventes, à la suite de la défection de la station québécoise.



Pêche sur glace

Rubrique 615 — page C 5



Tous les magasins Simpsons fermés
le samedi 25 décembre



ERRATUM:
Veuillez prendre note de la correction suivante dans l'annonce de Simpsons parue dans LA PRESSE du jeudi 23 décembre 1982.
Page A.12, Bottes «Kaufman» pour dames. La description aurait dû se lire «combinaison cuir / nylon» et non tel qu'indiqué.
Simpsons regrette tout inconvénient causé par cette erreur.

LE LUNDI 27 DÉCEMBRE

GRAND SOLDE

"APRÈS-NOËL"

À L'ENTREPÔT HICKMORE

4895, rue Hickmore, Ville St-Laurent
de 8h à 18h.

Redécouvrez les soldes d'entrepôt – maintenant plus importants et plus intéressants que jamais!
De bons achats pour le foyer...de super achats-mode pour la famille! Locaux plus spacieux
pour faire vos achats et le même service amical et courtois. Et, bien sûr, la garantie Simpsons...
Satisfaction ou remboursement. Soyez au rendez-vous...le lundi 27 décembre.

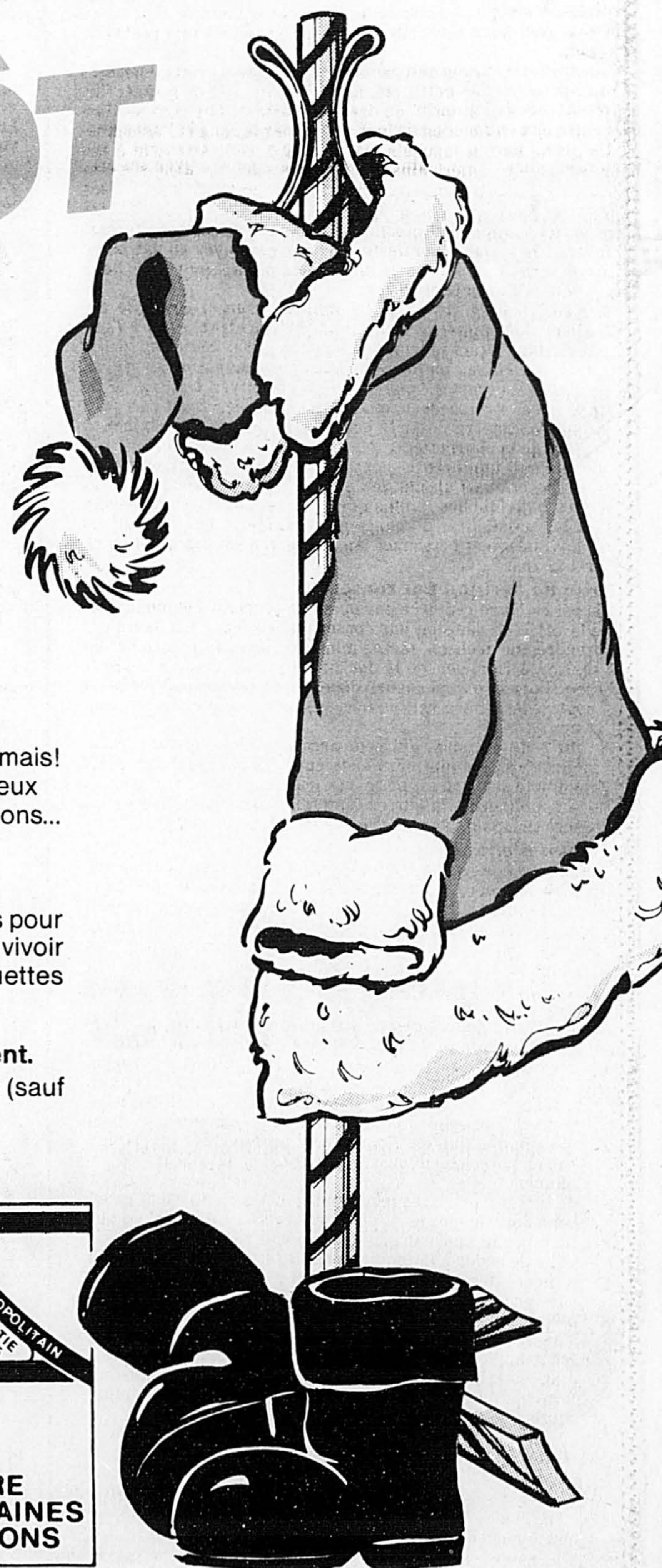
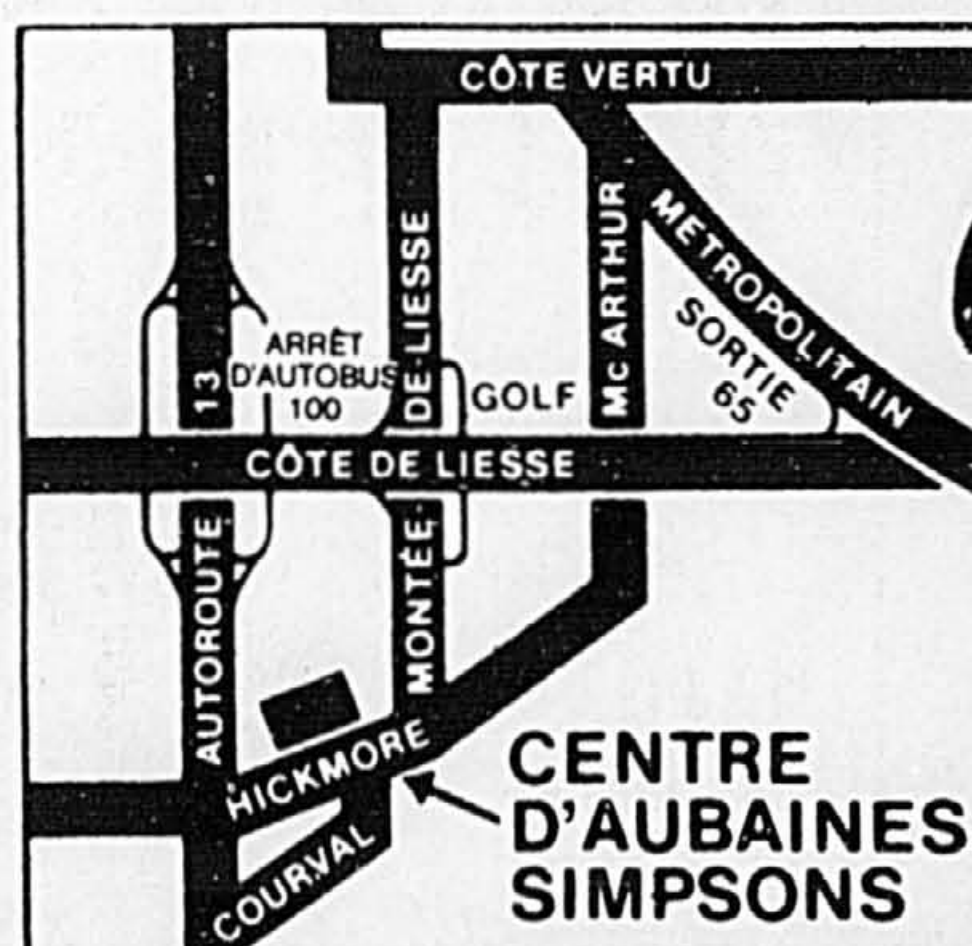
Voici quelques articles que vous trouverez à l'entrepôt Hickmore:

• Appareils de divertissement • Aspirateurs • Tables d'appoint et unités murales • Meubles pour
salle à dîner • Meubles style colonial • Meubles pour chambre à coucher • Meubles pour vivre
• Meubles en teck • Appareils électroménagers • Articles de sport • Quincaillerie • Moquettes
et stores • Vêtements pour tous.

Plusieurs autres articles offerts à prix très réduits. **Pour achat en personne seulement.**
Si la livraison est nécessaire, elle sera faite, moyennant des frais en rapport avec l'article (sauf
indication contraire). Tous les articles sont sujets à des ventes antérieures.

L'endroit est facile à trouver

En venant de l'est – prendre la sortie 65 sur le boulevard Métropolitain et rouler 2 milles
vers l'ouest sur la route de service. Tourner vers le nord à Montée-de-Liesse et tourner à
droite sur Hickmore. **En venant de l'ouest** – prendre la route de service sur le boulevard
Côte-de-Liesse à la hauteur de l'usine Rolls Royce, 1/2 mille à l'est de l'usine Rolls
Royce, sur la route de service, tourner à droite sur Montée-de-Liesse, puis à droite sur
Hickmore. **En venant du nord** – prendre l'autoroute 13 jusqu'à la sortie Côte-de-Liesse,
prendre la route de service jusqu'à la Montée-de-Liesse, tourner à droite sur Hickmore.
En venant du sud – prendre l'autoroute 13 jusqu'à la sortie Hickmore. Par autobus:
prenez l'autobus no. 100 de la CTCUM, à l'ouest du métro Crémazie, jusqu'à Montée-
de-Liesse. Une courte distance vous sépare maintenant de l'édifice Hickmore.



Étant donné l'envergure de notre solde d'entrepôt
le lundi 27 décembre, le CENTRE D'AUBAINES
situé au 4895, rue Hickmore, à Ville St-Laurent,
SERA FERMÉ AUJOURD'HUI VENDREDI LE 24 DÉCEMBRE

